

# Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs  
Goma/ RDC



[www.pole-institute.org](http://www.pole-institute.org)



## **LE RETOUR DES REFUGIES CONGOLAIS DU RWANDA : A QUI PROFITE LA PEUR ?**

Un dossier de Pole Institute

Goma,  
Mars 2010

## TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION ( <i>Onesphore SEMATUMBA</i> ).....	3
<b>II. DOSSIER DE POLE INSTITUTE SUR LE RETOUR DES REFUGIES</b>	
2.1. Retour des Réfugiés Congolais installés Au Rwanda : course derrière des vérités mouvantes ( <i>Onesphore Sematumba</i> ).....	8
2.2. A la recherche de 12.000 personnes ou familles retournées au Nord- Kivu (( <i>Primo Pascal Rudahigwa</i> ).....	14
2.3. Les « soi-disant Tutsi congolais réfugiés » au Rwanda rentreraient en masse au Nord-Kivu et seraient estimés à 12.000! ( <i>Aloys Tegera</i> ) .....	17
<b>III. PRESENTATIONS LORS DE LA JOURNEE PORTES OUVERTES DU 26 JANVIER 2010</b>	
3.1. Intervention des <i>Chefs Coutumiers</i> du Territoire de Lubero à l'occasion de la journée portes ouvertes organisée par Pole Institute à Goma le 26 janvier 2010.....	28
3.2. Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda dans les territoires de Masisi et Rutshuru : enjeux économiques et enchères politiques ( <i>Maître Désiré Muiti</i> ).....	30
3.3. La République Démocratique du Congo face au problème de ses réfugiés et de ses exilés dans le monde : les enjeux de fond ( <i>Kä Mana</i> ).....	37
<b>IV. ANNEXES</b>	
4.1. Un regard vers l'ouest de la RDC	
4.2. Déclaration politique des Députés Nationaux du Nord Kivu	
4.3. Cartographie de la situation des réfugiés Congolais à l'est de la RDC et dans les pays voisins (UNOPS et HCR)	
4.4. Liste des participants à la journée portes ouvertes du 26 janvier 2010	

## I . INTRODUCTION

S'il fallait trouver un point commun entre la fin de cette année 2009 (novembre et décembre) et la même période de l'année 2008 à l'Est de la RDC, ce serait certainement l'angoisse et l'incertitude ou, disons-le carrément, la peur. Tant il est vrai que cette dernière, la peur, fait désormais partie du décor, du quotidien, de la culture. Peur des lendemains qui, dans cette partie du monde, pleurent plus souvent qu'ils ne chantent. Peur de l'autre, celui qui pense autrement, celui qui ne me ressemble pas, celui qui est suspect et potentiellement porteur de mon propre anéantissement. A côté de ces peurs diffuses, les peurs réelles qui nouent les tripes à chaque fois que les hommes se taisent et que parlent les armes.

A la fin de l'année dernière, la ville de Goma, chef-lieu du Nord Kivu, constituait un immense ghetto de près d'un million d'âmes apeurées. Une ville cernée par des camps des déplacés ayant recueilli celles et ceux que la ville



ne pouvait accueillir, avec à l'horizon très proche les canons des rebelles du Congrès National pour la Défense des Peuples, le CNDP de Laurent Nkunda. Et un peu plus loin, dans la partie congolaise de sa périphérie, des groupes armés nationaux et étrangers – notamment les différentes factions de la nébuleuse Maï Maï et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, FDLR- qui sèment la

désolation et font la loi, la leur, rendant invivables des pans entiers de ces territoires. La peur de Goma et de ses habitants se répercutait plus loin que la ville étendue entre la berge du lac Kivu et le pied des volcans ; elle allait bien au-delà, jusque dans les cercles du pouvoir central qui redoutaient l'impact d'une éventuelle chute de la capitale de l'Est entre les mains des rebelles sur une opinion nationale en attente des résultats d'une campagne militaire fort médiatisée. La peur s'étendait même au-delà du pouvoir central, en s'insinuant dans les fibres sensibles d'une Communauté internationale omniprésente, veillant sur les institutions qu'elle avait contribué à mettre en place à grand renfort de dollars et d'euros mais qui peinaient à se mettre en ordre de marche –pour ne pas dire .... de bataille !

C'est certainement la conjonction de ces peurs qui est à l'origine du miracle de janvier 2009, avec la série de gestes inattendus, dont l'éloignement du péril CNDP et autres développements que nous avons évoqués en d'autres articles.

La peur de novembre 2009 est survenue donc dans un contexte plutôt d'apaisement au sein des populations, seules les instances belligérantes se disputant comme des chiffonniers autour des termes des accords qu'ils avaient signés et qu'ils ne respectaient point, comme d'habitude.

Parmi les points au centre de la plupart des accords signés entre les rebelles partis de l'Est et les pouvoirs installés à Kinshasa, celui du retour des réfugiés congolais installés au Rwanda a de tout temps constitué la partie la plus sensible, mais aucun gouvernement congolais ne lui a jusqu'à ce jour, accordé le bénéfice de l'urgence. Si bien que la question est jugée importante, certes, mais pas urgente. Comme si ces réfugiés-là, ceux partis du Nord et du Sud Kivu pour le Rwanda, sont devenus eux-mêmes « objets de peur », le pouvoir exprimant une sorte de peur bleue à l'idée de leur éventuel retour.

Et ce retour, lorsqu'il tente de s'organiser en marge de toute initiative structurée de la part des pouvoirs, il provoque la panique. C'est cette panique que nous venons d'observer en cette fin d'année 2009, avec l'affaire du « retour massif de faux réfugiés Tutsi » ! Une fausse panique, inspirée par des médias, relayée par des experts, épousée par des élus du Nord Kivu, une frange de politiciens qui savent tout le parti qu'ils peuvent tirer d'une manipulation savamment orchestrée à partir des salons huppés de Kinshasa, à 2000 km de « leur base ».

Pole Institute, alerté par cette peur insidieuse qui commençait à devenir paranoïa, a effectué une série de descentes de terrain, à la recherche des faits. Le résultat de cette recherche, c'est ce dossier qui comprend trois regards. Celui de Onesphore Sematumba, petite chronique de cette quête, essaie de dégager les défis de cette réalité qu'est le retour des réfugiés ; celui de Primo Pascal Rudahigwa, relève les contradictions au sommet des pouvoirs et remet la pendule à l'heure... des chiffres ; celui de Aloys Tegera, enfin, est tourné vers le passé récent, vers cette histoire des Tutsi congolais dont le destin en Afrique centrale semble marqué du sceau de l'exil.

### *La RDC doit enfin prendre ses responsabilités face à la situation de ses réfugiés*

A la suite de la publication de ce dossier portant sur la question du retour des réfugiés congolais installés au Rwanda, question qui, depuis la fin de l'année 2009, a mobilisé et mobilise encore aujourd'hui les médias, les politiciens et les citoyens lambda aussi bien à l'est de la RDC que dans les salons huppés de Kinshasa, Pole Institute a organisé une journée portes ouvertes à l'hôtel Ihusi de Goma le 26 janvier 10. A cette occasion, d'autres présentations sont venues enrichir les débats. L'objectif de cette rencontre était moins la validation de notre recherche que la libération de l'expression autour d'une réalité- le retour des réfugiés congolais du Rwanda- qui a été présentée avec une telle charge de peur qu'une frange de députés nationaux a vite crié à une « énième tentative de balkanisation » et de proposer des pistes pour une

gestion responsable du retour des réfugiés congolais partout où ils se trouvent à travers le monde.

Les représentants des chefs coutumiers ont dénoncé leur marginalisation dans le traitement du dossier du retour des réfugiés, en s'insurgeant tout particulièrement contre le pouvoir pris par la communauté internationale dans cette affaire. Me Muiti, avocat et conseiller au ministère provincial de la justice s'est largement étendu sur l'exil des Tutsi congolais et les conditions de leur retour sur fond du contexte de crise qui a longtemps prévalu au Nord Kivu ; le philosophe Kä Mana, quant à lui, a élevé le débat en présentant le drame des exilés congolais à travers le monde et en exigeant leur retour inconditionnel, notre pays ne pouvant pas, selon lui, survivre longtemps à cette curieuse politique qui consiste à se débarrasser d'une partie de ses intelligences au profit d'autres pays, à la manière d'un mauvais footballeur qui ferait une passe à l'adversaire dans la surface de réparation. Nous reprenons toutes ces présentations dans ce dossier, ainsi que des analyses que Pole Institute avait faites des expulsions dramatiques de nos compatriotes du Bas-Congo vivant en Angola vers la fin 2009.

Les députés provinciaux, les délégués de l'exécutif provincial, les chefs coutumiers, les acteurs politiques et ceux de la Société civile, les représentants des organisations internationales dont le HCR, les responsables des services de sécurité ont tour à tour suivi les présentations et participé au débat, avant de donner leur contribution.

### *Pourquoi le retour des réfugiés fait peur*

Plusieurs facteurs sont à la base de cette peur consécutive à ce mouvement de retour des réfugiés congolais installés au Rwanda. Pour les chefs coutumiers, c'est leur pouvoir lui-même qui est en péril. Dans leur présentation lue par M. Eugène, Chef de Collectivité des Bapere en territoire de Lubero, la Communauté internationale gère le dossier du retour des réfugiés sans les impliquer alors qu'ils sont les seuls à pouvoir identifier leurs sujets installés à l'extérieur et à les réinstaller dans leurs milieux d'origine. D'autres expliquent cette peur du retour des Tutsis congolais par la méfiance envers le Rwanda dont ils seraient « le cheval de Troie », selon l'expression du professeur Kä Mana décrivant le phantasme congolais face au Rwanda. D'où cette hantise des faux réfugiés qui se déverseraient au Congo pour fuir la réforme agraire au Rwanda. Selon un participant, « pour combattre nos peurs, il faut nous assurer que seuls les vrais réfugiés congolais vivant au Rwanda vont rentrer et pas un déversement de la surpopulation rwandaise sur le territoire congolais ». Pour d'autres encore, la peur aurait plutôt des motivations économiques, liées notamment à la question foncière. La perspective de restituer les espaces arables à leurs propriétaires actuellement en exil est en effet vécue comme une menace par les populations demeurées sur place. Pour d'autres enfin, il y aurait une sorte de sentiment de culpabilité à voir

revenir ces anciens voisins au vu des conditions parfois inhumaines ayant entouré leur départ en exil, « entassés sur des camions comme des sacs ».

*« On ne résoudra pas ce problème en multipliant les obstacles. »*

Comme l'a souligné le président de l'Assemblée provinciale du Nord Kivu, ce n'est pas en multipliant les obstacles au retour des réfugiés congolais qu'on aura résolu le problème. Le premier obstacle, selon lui, c'est la législation coutumière en matière d'accès à la propriété. En effet, pour le Chef des Bapere, la terre appartient au Chef, qui la prête à son sujet moyennant le paiement d'une redevance tous les cinq ans. Au cas où le renouvellement ne serait pas effectif dans les délais, le Mwami récupère son bien. Dans cette logique, les réfugiés, qui sont à l'extérieur depuis plus de quinze ans aujourd'hui, ont perdu leur bien ...trois fois !

L'autre obstacle pour les réfugiés est de « se faire reconnaître » comme « vrai » réfugié et donc potentiel « vrai » congolais. Ici aussi les Bami, Chefs coutumiers, réclament l'exclusivité de l'identification en amont et en aval, pour trier leurs sujets ainsi que leurs éventuels descendants. Cet obstacle, tout comme le précédent, ne peuvent être levés que dans le cas où un Etat véritablement responsable émergeait enfin en RDC.

*« Le pays ne doit pas être géré par le téléphone ou la rumeur »*

« Depuis quand Ishasha est-il frontalier du Rwanda ? », s'interroge Léon Bariyanga, président de l'Assemblée provinciale du Nord Kivu, révolté par l'alerte de ces députés nationaux qui mentionnent ce poste frontalier avec l'Ouganda (près de 160 kilomètres au nord-ouest de Goma) comme un des trois points d'entrée de ces « migrations aussi clandestines que massives des populations du Rwanda vers la RDC ». Pour casser les reins à la rumeur, tous les participants invitent tout le monde, en commençant par les autorités et la presse, à gérer la communication avec responsabilité, en recherchant toujours les faits et les preuves.

*Construire la nation congolaise avec l'ensemble de ses intelligences, de ses composantes, de ses génies.*

La peur du retour des réfugiés congolais exilés au Rwanda procède d'une tendance lourde qui s'observe un peu partout en RDC, celle de confiner les populations dans leurs terroirs, dans leur village, selon des critères ethniques. Ainsi, un journal paru à Goma se plaint de l'abus que les ressortissants du Sud Kivu font de l'article 30 de la Constitution, en devenant « quasiment de véritables envahisseurs de la Province du Nord Kivu » ; alors qu'en Ituri l'on se plaint du « glissement des Nande » vers ce district ; la spécificité pour les réfugiés congolais au Rwanda étant que leur village est un pays étranger. Allons-nous construire une nation congolaise ou consolider un espace de villages emmurés?

### *Penser une réponse globale*

Selon les dernières statistiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), 231 000 Congolais sont réfugiés dans 5 pays limitrophes de l'Est et du Nord Est de la RDC : 16 000 au Soudan, 67 000 en Ouganda, 54 000 au Rwanda, 30 000 au Burundi et 64 000 en Tanzanie. Si l'on y ajoute les réfugiés politiques, les réfugiés économiques, les réfugiés psychiques et autres réfugiés escrocs – la catégorisation est du professeur Kä Mana- qui se sont dispersés à travers le monde du fait du désordre dans lequel notre pays se complaît depuis son accession à l'indépendance, l'on comprend que le défi et l'enjeu vont au-delà de ces désormais fameux « vrais/faux » réfugiés venus du Rwanda, précédés ou suivis par une cohorte de phantasmes et de fixations. L'enjeu et le défi, c'est l'érection d'une nation congolaise qui accueille tous ses fils et toutes ses filles, une nation qu'on peut quitter librement et où l'on revient dignement au lieu de continuer à offrir nos compatriotes comme ressources humaines aux autres.

### *Le sursaut de l'autorité publique*

Suite notre travail, l'autorité publique a réagi en deux temps. Au niveau provincial d'abord, le gouverneur Julien Paluku a effectué une descente sur terrain à Kitshanga en compagnie des agents du HCR à la rencontre des « retournés » au camp de transit de Kahe. Sur place, il aurait trouvé près de 400 retournés dont il a recommandé la gestion aux humanitaires. Aux niveaux national et régional, un accord tripartite a été signé le 17 février 2010 à Kigali entre le gouvernement rwandais, le gouvernement congolais et le HCR en vue du rapatriement volontaire des réfugiés congolais vivant au Rwanda. La délégation congolaise était conduite à Kigali par le ministre national de l'Intérieur, Célestin Mbuyu et comprenait, entre autres, le gouverneur Julien Paluku et une brochette de chefs coutumiers qui, pour la circonstance, ont rendu visite aux réfugiés congolais du camp de Byumba. Vingt-quatre heures plus tard, le vendredi 19 février 2010, le gouverneur Paluku a animé une conférence publique à Goma en vue de rassurer le public quant à la teneur des accords signés et, comme l'on peut le lire sur le site [www.provincenordkivu.org](http://www.provincenordkivu.org), exhorter la population « à ne pas vivre dans la peur et avoir un esprit positiviste (sic !) ». Mais les questions soulevées lors de ce débat autour des « garanties » par rapport à l'identité des réfugiés – et à la réalité de leur statut- et l'ambiance proprement électrique qui régnait dans la salle sont des preuves qu'un travail de fond est encore nécessaire pour construire la confiance et créer des conditions d'un retour apaisé et apaisant de ces compatriotes dans leurs contrées d'origine.

*Goma, le 11 mars 2010*

*Onesphore Sematumba*

## II. DOSSIER DE POLE INSTITUTE SUR LE RETOUR DES REFUGIES

### 2.1. Retour des réfugiés congolais installés au Rwanda : course derrière des vérités mouvantes

*Par Onesphore Sematumba*

#### **1. Alerte : la déclaration politique des députés nationaux du Nord Kivu**

*« Nous, Députés Nationaux du Nord Kivu signataires de la présente Déclaration Politique ;*

*Alertés par nos bases respectives sur les migrations aussi clandestines que massives des populations du Rwanda vers la RDC par KIBUMBA, BUNAGANA et ISHASHA ;*

*Indignés d'apprendre que cette population, dont une grande partie se déplace avec bétails et armes de guerre, ne subit aucun contrôle frontalier... »<sup>1</sup>*

Tel est le liminaire d'une déclaration politique signée par 18 députés élus du Nord Kivu sur les 48 qui siègent au Palais du Peuple de Kinshasa. Ce document fait état de « ces personnes estimées à plusieurs dizaines des milliers », « dont la plupart ignorent même la position exacte de leurs destinations » et dénonce « un glissement des populations rwandaises », prélude à « l'occupation » du Nord Kivu et à la « balkanisation » de la RDC.

Cette alerte intervenait après que la radio onusienne Okapi avait publié une information sur les mouvements massifs des populations en provenance du Rwanda. Selon cette source, citant le coordonnateur provincial de la Commission nationale pour les réfugiés au Nord Kivu (CNR), Monsieur Laingulia Njewa, 12 000 familles s'étaient ainsi égayées sur le territoire national.

#### **2. Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda : une réalité et des défis**

Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda, majoritairement originaires de la province du Nord Kivu, cristallise depuis des années l'opinion et le débat politique à l'Est de la RDC et suscite des réactions disproportionnées, parfois pathétiques. L'autre groupe dont le retour suscite autant de passion chez nos compatriotes est celui des Banyamulenge du Sud

---

<sup>1</sup> *Députés nationaux du Nord Kivu, « Déclaration politique des députés nationaux du Nord Kivu suite à l'immigration clandestine massive dont cette province est victime à partir du Rwanda », Kinshasa, 26 novembre 2009.*

Kivu, installés au Burundi. En effet, alors que le retour plus ou moins « spontané » d'autres compatriotes suscite une compassion tout aussi « spontanée », autant la seule idée de la fin de l'exil des « autres », essentiellement des Tutsis congolais fait dresser les cheveux sur la tête d'une certaine opinion nationale. La cause principale de ce refus de leur retour tient de ce que leur départ a été décrété définitif, tout simplement parce que leur pays d'exil est considéré comme leur terroir naturel. Les raisons de cette perception, que certains politiciens ont érigée en stratégie de mobilisation de leurs « bases », tiennent à la fois de l'histoire récente –et de la colonisation belge-, du déficit cumulé de gouvernance depuis la période post-indépendance et des problèmes économiques réels auxquels les populations sont confrontées depuis des décennies. Signalons en passant que le sort des réfugiés Hutu installés dans les camps en Ouganda depuis la croisade de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) en 1996 qui a fait des milliers de victimes au sein de cette communauté, est rarement évoqué, peut-être parce que leur éventuel retour ne constitue pas un enjeu politique important dans la mesure où il ne perturberait pas les



équilibres ethniques d'un terroir somme toute homogène.

Cependant, force est de reconnaître que le retour de ces réfugiés est une réalité à laquelle il est impérieux de faire face si l'on ne veut pas courir derrière les événements au lieu de les prévenir.

Par vagues successives, et chaque fois qu'une lueur

de sécurité est apparue dans le brouillard du ciel du Congo oriental, des familles ont quitté les ghettos des camps pour rejoindre leur pays natal d'abord, et leur terroir ensuite. En effet, certains de ces compatriotes ont érigé des camps de transit, souvent sur des terres publiques comme les espaces du Parc national des Virunga, en espérant rejoindre un jour leur village et leurs champs. Mais, comme dans la plupart de situations congolaises, le provisoire a fini par être quasi définitif et le camp de transit est devenu « le village ». Une femme d'une quarantaine d'années qui nous a offert l'hospitalité sous son « blindé » alors que nous étions sous la menace de la pluie de Bwiza nous a ainsi déclaré, nous montrant ses quatre rejetons : « Tous ces enfants sont nés ici ». Alors que son village d'origine -et de destination, espère-t-elle encore, est situé aux confins de Walikale et de Lubero. Le récent mouvement de retour par le poste frontalier de Kibumba est donc une réalité qui s'inscrit dans un processus qui date et qui va continuer étant donné qu'il s'agit d'une réponse naturelle à des besoins de base. Selon l'administrateur du Territoire

de Nyiragongo, dont Kibumba est le chef-lieu, « la plupart des personnes qui reviennent du Rwanda disent vouloir regagner leurs champs parce que la guerre est terminée. D'autres disent venir pour scolariser leurs enfants ». Combien de personnes sont-elles au juste passées par Kibumba ? Selon la même autorité, « jusqu'au jeudi 10 décembre 09-dernier jour de marché- le cap de mille personnes venait d'être franchi ». Lorsque le lundi suivant, 14 décembre 09 –jour de marché- nous avons accédé au registre tenu pour la CNR, l'Association des Chauffeurs du Congo (ACCO) et l'Administration du Territoire, les statistiques avoisinaient les 1500.

Nul n'est besoin, ici, de déclencher une stérile guerre des chiffres. Un réfugié, c'est toujours un réfugié de trop, et un citoyen de moins pour sa patrie et plus ils sont nombreux plus ils constituent une menace pour leur pays et même pour la stabilité de celui de leur accueil. En un mot comme en mille, le refuge ou l'état de réfugié constitue un problème et non une solution. Il s'agit donc de faire face à un problème qui ne se résoudra jamais lui-même et qui interpelle autant les populations restées en RDC, les autorités -de base et des hauteurs- et les réfugiés eux-mêmes.

Dans l'état actuel des choses, d'importants défis s'imposent à ceux qui ont mission et mandat de gérer les populations et de veiller à leur plein épanouissement. Il s'agit ici des autorités politiques et administratives, y compris les élus de 2006. Je ne citerai que deux de ces défis, que je juge importants du fait de leur effet d'entraînement sur les autres. Le premier, c'est le défi de la **communication**. S'agissant de cette « arrivée massive des réfugiés congolais du Rwanda » -comme pour certains autres enjeux parfois capitaux pour le pays- le pouvoir ne communique point ou communique mal, laissant le champ libre à toutes formes de rumeurs et de manipulations. Mais pour communiquer, il faut avoir à dire, il faut chercher à voir et à comprendre, il faut aller sur le terrain et accepter, le cas échéant, que le terrain contredise les hypothèses et les opinions, y compris les plus séduisantes. Le deuxième défi est une attitude et un comportement ; il s'agit de la **responsabilité**. C'est-à-dire, d'abord, la capacité d'évaluer la portée exacte de sa communication. C'est, ensuite, évaluer à sa juste valeur ses devoirs et ses obligations dans la prévention, la gestion et le suivi des mouvements des populations. Surtout, comme nous l'avons constaté, lorsque ces mouvements-là s'effectuent, au grand jour, à des jours précis –les lundis et les jeudis- et que les réfugiés se soumettent à l'enregistrement avant d'emprunter des mini-bus congolais.

Si chacun à son niveau du pouvoir s'astreignait à répondre à ces deux défis-là, la rumeur et l'intoxication céderaient la place à l'information et l'apport des autres, la responsabilité des tiers – HCR, pays voisins- viendrait en appoint à la résolution durable du problème des réfugiés, de tous les réfugiés congolais qui rêvent de venir participer à la reconstruction de leur pays, la RDC.

### **3. De Kahe à Sun City, les détours sur le long chemin du retour**

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le chemin du retour au bercail des réfugiés est parfois jonché d'escalades tellement longues que des villages « spontanés » se forment et s'organisent en marge des structures traditionnelles de gouvernance. Et les voies qui mènent à ces « sanctuaires » tiennent parfois du parcours du combattant.

Kahe, la colline qui surplombe la bourgade de Kitshanga, est en territoire de Rutshuru. La bourgade elle-même est à cheval entre les territoires de Rutshuru et de Masisi. Plus qu'à cheval, Kitshanga est plutôt écartelé entre ces deux territoires et son érection officielle en cité lui donnerait un statut plus confortable et faciliterait la cohésion sociale de ses milliers d'habitants. Kitshanga, c'est aussi ce gros village dont la population a plus que doublé ces dernières années, non pas du fait d'une fécondité extraordinaire de ses habitants, mais par sa situation sécuritaire relativement stable pendant la période de guerre, ce qui a attiré plusieurs familles des régions environnantes en proie à l'activisme des bandes armées de tous bords. Mais Kitshanga, c'est aussi Kahe, la colline qui abritait l'ancienne usine à thé devenue aujourd'hui, depuis 2000, le lieu de transit des Tutsi revenus du Rwanda. Au pied de la colline, véritable cité dans la cité, s'étale un immense camp, une succession, plutôt un amas de huttes couvertes de bâches en plastique estampillées des initiales de la communauté humanitaire (USAID, UNHCR, etc.). Des enfants, très nombreux, dont la plupart sont nés dans cette misère, inventent des jeux et s'y appliquent avec un touchant enthousiasme ; les adultes, par groupes, discutent sans réel entrain. Plus loin, un groupe plus important et bruyant : s'agit-il de distribution des rations ou d'élection locale ? Une chose est claire, aucun « blindé<sup>2</sup> » ne nous paraît assez neuf pour abriter les réfugiés venus récemment du Rwanda. « Ceux qui sont rentrés récemment de Gishwati, nous dit une habitante des lieux- elle-même ex-réfugiée- se sont installés à Bwiza, à quelques heures de route d'ici, plus au nord. »



Nous revoilà en route, pour Bwiza. D'abord en jeep. Et puis, à pied. Notre Land Cruiser n'a pas arrêté de s'embourber dans d'immenses excavations causées par les roues d'immenses camions MAN qui transportent les agrumes et les planches des bois. Les fermes, naguère parsemées de forêts d'eucalyptus centenaires, sont en train de subir une

<sup>2</sup> Blindés, mot utilisé par auto-dérision par les réfugiés et les déplacés internes pour désigner leurs abris de fortune.

déforestation en règle et les acteurs de ce business de la cueillette ne font absolument rien pour rendre les lieux accessibles. Bwiza, nous y voilà. Pluie fine.

Les élèves arpentent très vite la colline pour se mettre à l'abri, chez eux. Chez chacun d'eux, c'est dans l'un ou l'autre « blindé », dans ce village arraché au Parc, à la périphérie des fermes appartenant à de « grosses légumes » de Goma et de Kinshasa. « Certains de ces riches, nous dit un ex-réfugié installé à Bwiza depuis 2003, poussent le cynisme jusqu'à vouloir nous faire déguerpir d'ici, un endroit que nous avons été les premiers à mettre en valeur. Où irons-nous ? »

Notre interrogation, à nous, concerne les récents retournés de Gishwati, les 12 000. Nos hôtes nous affirment qu'ils sont installés ...à Sun City ! Même dans ces coins isolés, entre fermes inaccessibles et Parc national privatisé, les Congolais ont gardé leur légendaire sens de l'humour et leur imagination. Sun City, c'est là-bas, sur l'autre colline. Il suffira de traverser la rivière entre les deux. Seulement voilà, le chemin de Sun City se perd en plein champ de haricots et la rivière, que nous finissons par atteindre, n'a pas de pont. Kitshanga est loin derrière nous, Goma semble le bout du monde, mais on avance. La traversée s'opère sans grands dommages, la remontée se fait tant bien que mal et nous y voilà. Deux gaillards sont occupés à renouveler la toiture de leur « blindé ». L'un d'eux saute alertement et s'avance. « Sun City ? C'est un peu plus haut ; ici, c'est Kazuba. » Avec peu de conviction, et encore moins d'énergie, nous voilà répartis. Peu convaincus, parce qu'aussi loin que peuvent porter nos yeux, aucune nouvelle bâche en vue et que le village et le chemin qui le traverse de bas en haut semblent anciens ; sans énergie parce que cela fait quatre heures qu'on brave les collines de Bwito. A l'entrée de Sun City, nous croisons un homme, la quarantaine passée, qui nous donne le coup de grâce : « Je suis parmi les plus récents ici, et je viens d'y passer 3 ans. Le dernier réfugié congolais venu du Rwanda est ici depuis au moins 6 mois. » De guerre lasse, nous remettons le cap sur Bwiza. Notre dernier interlocuteur nous en montre le bon chemin... avec un pont fait de trois bouts de bois. Qu'il est donc tordu, le chemin de la recherche de la vérité !

#### **4. « *Personnes non documentées venues du Rwanda* » : jeux des maux !**

Nous avons poursuivi la quête à Kibumba, où nous avons consulté les registres tenus au bureau de l'ACCO du marché et parlé avec des femmes qui rentraient chez elles. Nous avons participé, le 18 décembre 09, à une journée d'échanges où intervenait M. Njewa Laingulwa, le coordinateur provincial de la CNR, qui a eu beaucoup de mal à faire passer son chiffre de 12 000, mais qui reconnaît la nécessité pour tous les Congolais de rentrer au Congo et qui a

annoncé la tenue d'un sommet triangulaire RDC-Rwanda- HCR en janvier 2010 pour statuer sur le cas des Congolais du Rwanda.

Cependant, lors de la même journée d'échanges, deux députés provinciaux ont soutenu que le Gouvernement congolais ne devait pas accepter le retour de ces réfugiés qui seraient en réalité des Rwandais qui cherchent à venir occuper notre pays ; quant à la CNR, elle les identifie comme des « Personnes non documentées venues du Rwanda ». A cause, dit-on, du fait qu'elles ne disposent pas de documents d'identification.

Quant aux élus nationaux signataires de la déclaration citée au début de cet article, ils invitent le Gouvernement congolais « à *identifier les immigrants qui sont déjà à l'intérieur de notre pays et, le cas échéant, les retourner dans leur pays d'origine.* »

Au-delà de la manière particulière dont nous, Congolais, adorons jouer avec les mots pour couvrir la vérité qui transpire si fort que son odeur a du mal à se cacher, c'est notre facilité à jouer avec les maux, à remuer ceux du passé, en refusant obstinément d'en tirer les leçons pour avancer, tous ensemble, vers un avenir apaisé, qui me laisse pantois.

## **2.2. À la recherche de 12.000 personnes ou familles retournées au Nord-Kivu**

*Par Primo Pascal Rudahigwa*

Depuis bientôt un mois, les voix s'élèvent autour d'un éventuel retour des réfugiés Tutsi congolais qui étaient au Rwanda.

La presse tant nationale qu'internationale annonce le retour d'environ 12.000 personnes ou familles rapatriées au Nord-Kivu depuis le mois de septembre 2009.

Selon ces médias, ces retournés se dirigeraient vers les territoires de Rutshuru et de Masisi. La plupart d'entre eux seraient des jeunes sans carte d'identité et qui détiendraient des armes et des bétails.

Les mêmes sources précisent qu'ils traversent clandestinement à la frontière de KABUHANGA vers KIBUMBA dans le territoire de Nyiragongo à environ 36 km de Goma.

Interviewé par la Radio Okapi mi-novembre 2009, le ministre national de l'information, Lambert MENDE OMALANGA a annoncé que le gouvernement congolais était au courant de ce mouvement massif des réfugiés congolais qui vivaient au Rwanda.

Il a également dit que les services spécialisés les identifieraient et les clandestins devraient subir la rigueur de la loi congolaise.

Interrogé également à ce sujet, le HCR a reconnu ce mouvement de retour tout en avouant ne pas maîtriser l'identité de ces personnes qui ne vivaient pas dans les camps des réfugiés du Rwanda.

### ***Contradictions au sommet***

Ces informations ont paniqué les autres communautés qui vivent au Nord-Kivu qui ont immédiatement pensé à une nouvelle guerre ethnique au Nord-Kivu surtout que les plaies des événements sanglants de 1993 rongent encore les cœurs des uns et des autres.

Plusieurs rencontres ont eu lieu pour analyser la situation et se préparer en conséquence pour une éventuelle défense.

Saisi de cette situation alarmante, le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku s'est rendu le mardi 1er décembre 2009 à Kisuma dans le territoire de Masisi pour chercher les 12.000 personnes ou familles retournées. A son retour il a annoncé officiellement que ces informations étaient fausses. Une contradiction avec les propos du ministre national de l'information Lambert Mende Omalanga.

Le jeudi 03 décembre 2009, au cours de l'atelier sur le développement du bassin transfrontalier de sécurité et développement dans la région des grands lacs, le ministre provincial de l'administration, sécurité et affaires coutumières,

Mutete Mundega a dit qu'une commission provinciale était à pied d'œuvre sur cette question et que dans les prochains jours le chiffre réel de ces rapatriés sera rendu public ; un langage différent de celui de son chef, le Gouverneur Julien Paluku. Le président de l'Assemblée Provinciale Bariyanga Rutuye qui revenait de ses vacances parlementaires dans le territoire de Rutshuru a annoncé à la Radio nationale RTNC Goma le 02/12/2009 qu'à l'issue de sa tournée dans les chefferies de Bwisha et de Bwito, il n'a pas eu d'information sur la présence dans ce territoire des personnes ayant quitté clandestinement le Rwanda pour s'installer dans ce territoire.

### Où sont-elles exactement, les 12.000 personnes ou familles retournées ?

Cet acharnement et cette contradiction sur le retour des réfugiés dont le nombre est effrayant nous a incité à nous pencher sur la question.

Selon les premières informations, ces retournés seraient très visibles à Kirolirwe et Kitshanga. Curieusement sur cet axe, il n'y a aucun nouveau camp, seuls les rapatriés de 2002 vivent dans le camp de Kahe. D'autres informations recueillies sur terrain font état des retournés venus de Gishwati au Rwanda qui se retrouveraient à Bwiza, ancien fief du Général Laurent Nkunda. Arrivé sur le lieu, il n'y a aucune trace des personnes ou familles venues récemment du Rwanda. A Bwiza on parle plutôt d'un nouveau village, « Sun City », où l'on retrouverait ces retournés. Nous avons marché pendant deux heures sillonnant toutes les collines de la contrée, le retourné le plus récent est arrivé il y a six mois. Aucune trace de ces 12.000 personnes ou familles sur cette partie de la province du Nord-Kivu. Il y a plus de rumeurs que de réalité autour de cette question.

### Cap sur Kibumba

Comme nous n'avons pas eu d'indice partout où nous sommes passés, il a

INFORMATIONS GÉNÉRALES				INFORMATIONS SUR LE LIEU DE RETOUR				INFORMATIONS SUR LE LIEU DE RETOUR			
NOM	PRENOM	DATE	PROF	TERMINAL	QUARTIER	LOCALITE	DATE DE RETOUR	TERMINAL	QUARTIER	LOCALITE	DATE DE RETOUR
1	MURAHIMBA	1999									
2	MURAHIMBA	1999									
3	MURAHIMBA	1999									
4	MURAHIMBA	1999									
5	MURAHIMBA	1999									
6	MURAHIMBA	1999									
7	MURAHIMBA	1999									
8	MURAHIMBA	1999									
9	MURAHIMBA	1999									
10	MURAHIMBA	1999									
11	MURAHIMBA	1999									
12	MURAHIMBA	1999									
13	MURAHIMBA	1999									
14	MURAHIMBA	1999									
15	MURAHIMBA	1999									
16	MURAHIMBA	1999									
17	MURAHIMBA	1999									
18	MURAHIMBA	1999									
19	MURAHIMBA	1999									
20	MURAHIMBA	1999									
21	MURAHIMBA	1999									
22	MURAHIMBA	1999									
23	MURAHIMBA	1999									
24	MURAHIMBA	1999									
25	MURAHIMBA	1999									
26	MURAHIMBA	1999									
27	MURAHIMBA	1999									
28	MURAHIMBA	1999									
29	MURAHIMBA	1999									
30	MURAHIMBA	1999									

fallu nous rendre au lieu du passage de ces retournés dans le territoire de Nyiragongo à Kibumba. C'est uniquement le jour de marché, lundi et jeudi qu'il y a un mouvement de la population entre le Rwanda et le RD Congo nous ont annoncé les autorités administratives de ce

territoire.

C'est depuis le 10 septembre 2009, que l'Association des Chauffeurs du Congo « ACCO » dresse des manifestes pour les personnes qui voyagent à bord des minibus vers Rutshuru et vers Masisi. Deux exemplaires d'un même registre sont tenus respectivement par un agent de l'ACCO et par un autre de la Coordination nationale des réfugiés (CNR).

Selon les informations contenues dans ces registres 1.500 personnes ont été transportées en provenance du Rwanda depuis le 10 septembre jusqu'au 14 décembre 2009.

Ces personnes proviennent des différents coins du Rwanda dont Nyabiheke, Ngororero, Kanzenze, Bigogwe, Byumba, Jenda, Mudende, Ngarama, ... et se dirigent vers différents villages de Masisi et de Rutshuru : Kibabi, Gishali, Bwiza, Burungu, Bishusha, Kirolirwe, Nyamitaba, Bihambwe, Ngungu, etc.

Ils sont en majorité des vieillards, des femmes et des enfants. Les jeunes sont moins nombreux parmi eux. Au fait ce sont des Tutsi congolais qui ne vivaient pas dans les camps de réfugiés au Rwanda et qui ont manqué de l'espace pour cultiver suite à la réforme agraire en cours dans ce pays et qui ont jugé rentrer chez eux où la paix s'installe progressivement après la déstabilisation des FDLR par les opérations Umoja Wetu et Kimya II.

Ces gens ne traversent pas clandestinement, ils entrent au vu et au su des services de sécurité dont l'ANR, la DGM, la police nationale et l'armée basés dans ce Territoire.

La CNR et le HCR viennent également collecter les données à partir du Bureau de l'ACCO à Kibumba.

### ***A qui profite cette rumeur ?***

Ces éléments de terrain nous amènent à se poser la question de savoir celui qui entretient cette rumeur. Ne s'agit-il pas d'une fuite en avant pour des politiciens véreux qui voudraient manipuler leur base comme ils l'avaient fait lors de la campagne électorale de 2006?

Ce n'est pas un secret au Nord-Kivu, plusieurs politiciens ont été élus massivement pour avoir crié fort qu'ils étaient contre les « Banyarwanda ».

On pourrait également penser à une manipulation des personnes qui ont profité de l'absence de ces Tutsi congolais pour récupérer leurs champs. Il est clair que ces gens ne peuvent pas vouloir le retour des autres.

Si rien n'est fait pour mettre en place des mécanismes appropriés de communication face à l'évolution actuelle et pour trouver une réponse durable au problème du retour des réfugiés, le risque des conflits liés à la gestion de la terre est réel. Et, une fois de plus, le sang pourrait couler dans cette partie agro-pastorale de la province du Nord-Kivu.

### **2.3. Les « soi-disant Tutsi congolais réfugiés » au Rwanda rentreraient en masse au Nord-Kivu et seraient estimés à 12.000!**

*Par Aloys Tegera*

Les ethnies ont une histoire, disaient Chrétien et Prunier<sup>3</sup>. Les Tutsi congolais réfugiés au Rwanda dès juillet 1994 ont aussi une histoire. Leur exil commence avec l'arrivée massive de réfugiés Hutu rwandais au Nord et au Sud-Kivu, encadrés par l'armée défaite ex-FAR et les Interahamwe suite à la victoire du Front Patriotique Rwandais (FPR). Ceux parmi ces Tutsi congolais qui ont fui entre juillet 1994 et fin 1995 ne se sont pas établis dans un camp au Rwanda, mais bien quelque part ailleurs dans ce pays. Les camps des Tutsi congolais, reconnus aujourd'hui par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) commencent bien plus tard, au printemps 1996, quand les derniers Tutsi congolais expulsés de l'hôtel de ville de Goma traversent la frontière et s'installent à Gisenyi en face du quartier Birere de Goma.

#### ***a) Faire d'une pierre deux coups : Chasser les réfugiés rwandais et se débarrasser des Banyarwanda immigrés<sup>4</sup>.***

Les réfugiés Hutu installés au Nord-Kivu à la frontière avec le Rwanda, bien que soutenus par un régime Mobutu visiblement à la dérive et en fin de règne, représentent un désastre écologique pour la faune et la flore du Parc National des Virunga. En plus cette marée humaine rwandaise provoque une crise humanitaire pour les populations de la petite ville de Goma submergée tout en constituant une menace directe contre le Rwanda voisin, en faisant du Nord-Kivu leur base pour lancer les raids contre des rescapés témoins du génocide.

Face à cette situation, le Haut Conseil de la République – Parlement de Transition (HCR-PT) décide de dépêcher la Commission Vangu au Kivu en août 1994 pour principalement évaluer les dégâts causés par la présence des camps de réfugiés rwandais à l'Est du pays. La Commission reçoit les doléances des mutuelles Nande, Hunde, Nyanga et Tembo qui dénoncent l'absence de l'Etat zaïrois et l'occupation de l'espace national par les étrangers rwandais aidés par leurs frères réfugiés. La Commission reçoit aussi séparément les Hutu et les Tutsi du Nord-Kivu. Cependant, pour elle, les choses sont claires et simples. Les réfugiés Hutu rwandais sont des agresseurs et il faut les renvoyer chez eux au Rwanda ; quant aux immigrés Banyarwanda du Sud et du Nord-Kivu, il faut appliquer strictement la loi du 29 juin 1981 sur la nationalité 5 : expulser du pays une liste de 10 Banyarwanda

<sup>3</sup> CHRETIEN, JP, et PRUNIER, G., éd., *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989.

<sup>4</sup> TEGERA Aloys, *Les Banyarwanda du Nord-Kivu (RDC) au 20<sup>ème</sup> siècle. Analyse historique et socio-politique d'un groupe transfrontalier*, Thèse pour le doctorat en Histoire, Université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne, juin 2009, pp 319 – 326.

<sup>5</sup> Haut Conseil de la République – Parlement de Transition (HCR – PT), Résolution sur les réfugiés et populations déplacés dans les régions du Nord et Sud-Kivu, 28 avril 1995.

avec droit de poursuites judiciaires, annulation de tout acte de vente, d'acquisition ou d'attribution des titres fonciers ou immobiliers signés au bénéfice des immigrés. <sup>6</sup> Sur la liste de ces Banyarwanda à expulser, les Hutu étaient pour la plupart membres du parti politique PANADI, créé par les immigrés Banyarwanda, opposants politiques bien implantés dans le territoire de Masisi, et les deux Tutsi dirigeaient l'association des éleveurs regroupés dans une coopérative nommée ACOGENOKI et, dans ce sens, ils étaient des concurrents économiques. Une telle liste nominale est bien évidemment impensable<sup>7</sup> sans l'implication de certains politiciens originaires du Nord-Kivu qui l'auraient sans doute confectionnée et soumise au HCR-PT.

Ces mesures prises par le HCR-PT furent bien reçues par la « société civile » du Kivu qui les trouva justifiées. Dans une lettre datée du 4 novembre et signée par le président de la société civile du Sud Kivu, Wasso Mbilizi, et une vingtaine d'ONG, ils demandent au gouvernement, conformément à la résolution du HCR-PT sur la nationalité, d'expulser du territoire zaïrois avec poursuites judiciaires six Banyamulenge signataires d'un mémorandum daté du 5 octobre 1995.

Le journal *Le peuple souverain* d'octobre 1995 exprime l'impatience de la population autochtone du Nord-Kivu de voir mettre en pratique les mesures de confiscation des biens des Banyarwanda promises par le gouverneur intérimaire Moto Mupenda conformément à la résolution du HCR-PT. <sup>9</sup>

Le 19 août 1995, le gouvernement Kengo passe à l'offensive et lance l'opération de refoulement des réfugiés Hutu. Il rapatrie près de 16.000 réfugiés en trois jours et exige le retour de tous les réfugiés au Rwanda avant le 31 décembre 1995. Le Président Mobutu, dont le blason très terni a été redoré par la crise humanitaire et la gestion des réfugiés Hutu au Kivu, interrompt le même mois d'août 1995 le rapatriement forcé des réfugiés Hutu vers le Rwanda en contradiction ouverte avec son gouvernement et le HCR-PT. Cette intervention de Mobutu fut suivie par une série de sommets sur la crise dans les Grands Lacs à Nairobi et à Bujumbura et les accords subséquents signés à Genève le 25 septembre 1995 et à Gisenyi le 12 octobre 1995.<sup>10</sup> Dans l'ensemble l'esprit de ces accords insistait sur le rapatriement volontaire des réfugiés Hutu et la possibilité d'éloigner les camps de réfugiés de la frontière rwandaise fut évoquée.

---

<sup>6</sup> HCR-PT, « Résolution sur la nationalité », du 28 avril 1995, article 3

<sup>7</sup> Cette liste inclut aussi un combattant Hutu de Masisi, Bigembe.

<sup>8</sup> Il s'agit de Rukenuwa Ndatabaya, Butoto Bigiri, Rumenge Madaga, Musafiri Mushambaro, Mudederi Muhire, et Ruhimbika Muller. Lettre des originaires de Fizi, Mwenga, Uvira, « Droit de réponse au mémorandum des immigrés rwandais Banyamulenge, du 5 octobre 1995 », du 4 novembre 1995.

<sup>9</sup> *Le Peuple Souverain*, n° 00, octobre 1995, p. 16.

<sup>10</sup> MUHIMA, E., Conseiller de la République, « *Génocide pour un Hutuland* », Kinshasa, Editions Arc-En Ciel, avril 1996.

## **b) Militarisation à outrance du Nord-Kivu et chasse systématique aux Tutsi.**

Parallèlement aux discussions autour du rapatriement volontaire ou forcé des réfugiés Hutu, les ex-FAR et Interahamwe rwandais s'organisent et s'installent dans le Masisi profond. Le journal *Le Peuple Souverain*, dans son numéro de juin 1995, fait état de l'occupation de la collectivité de Katoyi par ces forces Hutu rwandaises et de l'existence de leurs positions militaires dans plusieurs villages du territoire de Masisi. 11

Vers la fin de l'année 1995, la tension monte d'un cran. Les différentes milices tribales s'arment et se préparent à la confrontation en complicité avec les Forces Armées Zaïroises (FAZ) qui s'allient du reste avec l'une ou l'autre des milices tribales selon les circonstances et moyennant l'argent.

En novembre 1995, le colonel Makabe, en accord avec le général Tembele, commandant de la 8ème Région Militaire, autorise l'armement des milices Hutu de Bigembe, aidés par les Interahamwe et de ex-FAR. Ces derniers attaquent le chef-lieu du territoire de Masisi, massacrent les civils Hunde, détruisent et incendient les maisons à l'exception de la paroisse catholique, de l'hôpital et des maisons de l'Etat, avant de regagner leurs collines.

Les *maï maï* Hunde passent à la contre-offensive et attaquent à leur tour le 9 décembre 1995 le village de Bikenge à la suite de l'assassinat du chef de localité Hunde, Bandu. Le village est incendié, certains miliciens Hutu sont tués ainsi que quatre militaires<sup>12</sup> des FAZ qui combattaient dans leurs rangs. Les FAZ réagissent à la mort de leurs collègues en pillant et en incendiant les maisons des Hunde de Masisi et d'autres villages considérés comme bases des milices Hunde. 13

Durant le premier trimestre de 1996, les milices Hutu prennent le dessus et contrôlent la plus grande partie du territoire de Masisi. Ils se ravitaillent et s'arment grâce au pillage et à la vente des vaches des pasteurs Tutsi contraints, pour ceux qui le peuvent, de fuir au Rwanda. 14

Dans la ville de Goma et ses environs, les attentats à la bombe se multiplient<sup>15</sup> et un climat de terreur s'installe. Une situation dénoncée par l'évêque de Goma, Monseigneur Faustin Ngabu, dans son message de Pâques 1996 dans lequel il fustige l'incapacité de l'autorité zaïroise à sécuriser les personnes et leurs biens. Selon lui,

---

<sup>11</sup> *Le Peuple Souverain*, du 7 juin 1995. Le journal donne une liste des positions militaires des ex-FAR et Interahamwe dans les villages de : Nyabisi, Kazinga, Rubowa, Kaloba, Mbitso, Kibabi, Kinigi, Miandja, Muhanga, Shakingi, Kahira, Mokoto, Butshindo et Kahanga.

<sup>12</sup> Les quatre militaires faisaient partie des voltigeurs venus de Mbanza-Ngungu au Bas-Congo.

<sup>13</sup> MUHIMA, E., Conseiller de la République, « *Génocide pour un Hutuland* », op. cit.

<sup>14</sup> Le territoire de Masisi possédait un cheptel estimé à 450.000 têtes de bétail avant l'arrivée des réfugiés Hutu au Nord-Kivu en juillet 1994.

<sup>15</sup> Deux mines ont explosé au quartier Office dans la nuit du 4 au 5 janvier 1996, trois mines au quartier de Virunga la nuit du 7 au 8 janvier 1996, trois mines au village de Tyazo près de l'aéroport de Goma dans la nuit du 12 au 13 janvier 1996 ; enfin une mine au quartier Ngangi Majengo aurait fait deux morts dans la nuit du 20 au 21 janvier 1996.

*« L'autorité qui devrait venir au secours de toutes les victimes de la violence semble au contraire vouloir alimenter le feu qui les détruit... des familles entières sont chassées de chez elles, de leurs champs, de leur élevage, de leur maison, de leur village, voire même de leur propre pays, pour le seul motif de leur appartenance tribale. Les populations sont menacées de mort ou tuées, parfois avec le seul mobile de piller leurs biens et leurs maisons... Et ces crimes sont couverts de prétextes tels que, vous n'êtes pas des nôtres, vous n'avez pas le droit de vivre ici, vos frères sont immigrés ou récemment arrivés dans la région, vous êtes la minorité, ou bien vous êtes une majorité illégale, etc... Le cas typique en était le groupe recueilli à l'hôtel de ville de Goma. Ce groupe avait été bel et bien identifié par le chef coutumier du Bwisha comme étant à 80% composé de ses ressortissants. La réinstallation de ceux-ci dans la chefferie du Bwisha avait déjà été obtenue et l'autorité régionale en avait même déjà repéré le site dans leur région d'origine. Et malgré cela le groupe s'est vu expulsé comme étranger sur ordre venu du gouvernement, on ne sait pour quelle raison. C'est le cas également pour beaucoup de paisibles habitants qui ont dû fuir leur domicile et leurs champs dans le Nyamaboko ou le Gishari, soumis à la seule logique d'une guerre fondée sur le tribalisme. Encore s'estiment-ils heureux, d'avoir échappé à des mutilations et à des massacres ». 16*

Ces expulsés de l'hôtel de ville de Goma dont parle l'évêque de Goma sont en fait les populations Tutsi du Nord-Kivu, traquées, tuées et chassées par les milices Hutu appuyées par les Interahamwe rwandais et les ex-FAR dans l'intention de « purifier » systématiquement le Nord-Kivu de ses éléments Tutsi au vu et au su des autorités zaïroises. En effet depuis l'arrivée des réfugiés Hutu au Nord et au Sud Kivu, l'aile militaire de ces derniers et surtout le gouvernement Kambanda responsable du génocide rwandais considéraient les Tutsi du Nord-Kivu comme la cinquième colonne du régime du FPR qui avait conquis Kigali. Il fallait à tout prix se débarrasser de ces Tutsi du Nord-Kivu en les tuant ou en les chassant vers le Rwanda pour mieux préparer la reconquête du Rwanda en toute quiétude, dans un « Nord-Kivu propre ». L'œil complaisant des autorités régionales du Nord-Kivu face à la chasse des Tutsi obéissait à une autre logique. Dans un premier temps, en se débarrassant des Tutsi du Kivu et en anéantissant leur pouvoir économique par la confiscation de leurs biens et leur redistribution aux autochtones, le noyau dur des immigrés Banyarwanda serait brisé. Dans un deuxième temps, il ne resterait que la gestion des immigrés Hutu jugée plus facile malgré leur poids démographique. 17

Cette « purification ethnique » fut dénoncée par la communauté Tutsi dans une déclaration du 30 avril 1996 rappelant que la nationalité des Tutsi du Nord-Kivu n'était pas déchuée par le simple fait qu'ils étaient expulsés vers le Rwanda et que la communauté Tutsi faisait partie des ethnies autochtones

---

<sup>16</sup> NGABU Faustin, Evêque de Goma, « message de paix aux Chrétiens et aux hommes de bonne volonté », Goma, le 20 avril 1996.

<sup>17</sup> Entretien avec quatre notables du Barza intercommunautaire, avril 2001.

établies sur le territoire national avant le tracé des frontières actuelles. Pour elle,

*« L'expulsion de fait des populations Tutsi du groupement Ikobo, sud de Lubero, Bwito, Busanza, Masisi, Nyiragongo, devant l'œil complaisant de l'autorité nationale et régionale est une violation grave du droit d'établissement reconnu à tout Zaïrois... Les personnes expulsées et qui se trouvent dans les camps de réfugiés zaïrois au Rwanda sont de nationalité zaïroise malgré l'opinion mensongère de certaines autorités qui devraient savoir que se réfugier à l'étranger n'est pas une condition de déchéance du droit à la nationalité... La même mauvaise foi pousse l'autorité à poursuivre et arrêter les Tutsi chaque fois qu'une mine éclate. Les Tutsi deviennent magiquement des poseurs de mines et c'est un prétexte de pillage, d'expulsion, d'exactions arbitraires et assassinats... la communauté Tutsi demande ... le retour inconditionnel de tous les réfugiés zaïrois se trouvant dans les camps de réfugiés au Rwanda et le rétablissement de leurs droits... ».*<sup>18</sup>

La réponse à cette déclaration fut le massacre des Tutsi réfugiés aux environs du monastère de Mokoto le 12 mai 1996. Selon la Croix-Rouge parvenue sur le lieu le 15 mai, sur environ 869 Tutsi recensés fin avril et auxquels plus d'une centaine s'était jointe 19, 750 avaient pu rejoindre à pied la localité de Kitchanga voisine et les autres étaient portés disparus.<sup>20</sup> Dans une solidarité de circonstance, aux mobiles non encore élucidés, cette fuite fut rendue possible par un corridor de sécurité ad hoc mis en place par les *maï maï* Hunde de Kitchanga. Le nombre des Tutsi tués au monastère de Mokoto est estimé autour de 180 personnes, cependant beaucoup d'autres figuraient parmi ceux qui avaient tenté de rejoindre le monastère de Mokoto à partir des villages environnants.<sup>21</sup> Selon les déclarations recueillies par la Croix-Rouge auprès des déplacés de Kitchanga, un groupe d'environ 200 Tutsi auraient tenté de rejoindre la localité de Kitchanga, mais n'y seraient pas parvenus. <sup>22</sup> Face à la détresse des populations victimes, les autorités régionales du Nord-Kivu s'étaient illustrées par leur silence ou leur complaisance. Les interventions militaires du pouvoir central de Kinshasa n'avaient pas pu maîtriser la situation. L'opération militaire baptisée « Kimya » - silence en langue lingala - et lancée à partir de la localité de Sake le 11 avril 1996 pour désarmer les différentes milices qui contrôlaient le territoire du Masisi avait échoué. Elle fut renforcée aux mois de juin – juillet 1996 par une deuxième opération militaire nommée « Mbata » - gifle en langue lingala - afin de neutraliser les milices « Ngilima » dans le sud de la zone de Lubero et à Rutshuru. Cependant plus les opérations militaires se multipliaient au Nord-

---

<sup>18</sup> Déclaration de la communauté Tutsi, Rutshuru, le 24 avril 1996.

<sup>19</sup> Les chiffres sont tirés du récit du Père Victor Bourdeau du Monastère de Mokoto, Goma, le 10 août 1996.

<sup>20</sup> Communiqué du CICR Kinshasa/Goma, du 16 mai 1996.

<sup>21</sup> Dans nos enquêtes auprès des rescapés de Mokoto, il nous a été confirmé qu'un bon nombre de Tutsi du village de Kibugu, dont la famille Seruhuga Emmanuel ont été tués en route vers le monastère de Mokoto. Interview, juillet 1996.

<sup>22</sup> CICR Kinshasa/Goma, *ibidem*.

Kivu, plus les différentes milices redoublaient d'ardeur et la région dans son ensemble devenait tout simplement invivable.

Quelques initiatives diplomatiques furent tentées pour désamorcer la situation. Une réunion de sécurité fut tenue le 26 juillet 1996 à Gisenyi entre les autorités régionales de Goma et celles du Rwanda. Les questions du rapatriement des réfugiés rwandais des camps de l'Est du Zaïre et celui des réfugiés zaïrois estimés à 13.500<sup>23</sup> installés à Gisenyi à la frontière avec le quartier Birere de Goma furent évoquées. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Rwanda, Anastase Gasana, rencontra le vice-premier ministre chargé des relations extérieures du Zaïre, Jean -Marie Kititwa Tumansi. Du 21 au 22 août 1996, les deux chefs de gouvernement, Kengo wa Dondo et Pierre -Célestin Rwigema se sont rencontrés à Kigali, invitant la communauté internationale à s'investir pour réparer les dommages causés par les réfugiés rwandais à l'Est du Zaïre, rapatrier les réfugiés zaïrois installés au Rwanda, désarmer les ex-FAR et les Interahamwe et séparer les intimidateurs des populations innocentes qui ont été contraintes à l'exil par l'ancien régime responsable du génocide. <sup>24</sup>

Parallèlement à ce ballet diplomatique entre les autorités zaïroises et rwandaises, la « purification ethnique » des éléments Tutsi à l'Est du Zaïre commencée au Nord-Kivu atteint la province voisine du Sud Kivu. En juillet 1996, cinq Banyamulenge dont deux chefs, Kabande Silas et Rugazura Zacharie et trois pasteurs, Bugunzu Ndayemeye, Muzuzi Zabulon et Semutobo Zacharie, accusés de collaborer avec le FPR sont arrêtés à Rurambo et Bwegera. Les deux chefs parvinrent à s'échapper et les trois pasteurs furent tués au camp militaire de Luberizi.<sup>25</sup> Une marche anti-Banyamulenge fut organisée par Shweka Mutabazi, commissaire de zone d'Uvira, le 9 septembre 1996. Lors d'une réunion tenue dans une église pentecôtiste à Kasenga, il demanda la chasse « aux serpents ». <sup>26</sup> Au cours du même mois de septembre, le Vice-Gouverneur du Sud-Kivu Lwabanji Lwaboshi Ngabo, donna aux Banyamulenge des plateaux d'Itombwe un délai de six jours pour descendre de leurs montagnes et se rendre aux autorités qui les escorteraient jusque « chez eux » au Rwanda.<sup>27</sup>

Dans l'entre- temps un groupe d'éclaireurs, dont le Général Sylvestre Lwecha<sup>28</sup> dépêché de Kigali, prospecte les hauts plateaux de Minembwe en juillet 1996. Dès le mois d'août 1996, un premier contingent de 20 militaires

---

<sup>23</sup> Ce chiffre concerne les réfugiés Tutsi congolais qui vivaient dans un camp improvisé à la petite barrière Goma - Gisenyi. Plusieurs milliers d'autres étaient éparpillés à travers le pays et le chiffre global serait autour de 40.000 réfugiés expulsés du Nord-Kivu au printemps 1996.

<sup>24</sup> Le rapatriement volontaire des réfugiés Hutu au Kivu selon les normes et les estimations du HCR allait prendre plusieurs dizaines d'années et un coût logistique exorbitant.

<sup>25</sup> RUHIMBIKA Muller, *Les Banyamulenge (Congo – Zaïre) entre deux guerres*, L'Harmattan, 2001, p. 44.

<sup>26</sup> RUHIMBIKA Muller, « Comment les Banyamulenge du Sud-Kivu ont vécu la guerre de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) et vivent la seconde guerre du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) », récit inédit, p. 5

<sup>27</sup> Mémorandum des Congolais rwandophones à qui de droit, Goma, février 2004, p. 4.

<sup>28</sup> Le Général Lwecha est un ancien chef d'Etat- major des Forces Armées Congolaises (FAC) de Laurent-Désiré Kabila.

suivi d'un deuxième de 70 militaires, composés essentiellement des soldats recrutés parmi les Banyamulenge, sont envoyés dans les hauts plateaux de Minembwe. Ce dernier groupe est intercepté près de Kiringye par l'armée régulière de Mobutu qui lui inflige de lourdes pertes, au moins une vingtaine de tués ou de capturés. Les rescapés parviennent à rejoindre le premier contingent arrivé peu avant eux sur les plateaux et se regroupent pour se défendre contre l'armée régulière<sup>29</sup> durant tout le mois de septembre avant que des renforts plus importants de l'APR n'arrivent dans la région au début du mois d'octobre 1996.<sup>30</sup>

Le Rwanda venait de faire une fuite en avant pour détruire les camps des réfugiés Hutu installés au Nord et Sud-Kivu qui constituaient une menace constante pour sa sécurité et disperser vers les forêts du Congo ceux qui ne voulaient pas rentrer. Une alliance de circonstance entre Déogratias Bugera, représentant les réfugiés Tutsi congolais au Rwanda <sup>31</sup>, Laurent Désiré Kabila, un Luba de Manono au Katanga, <sup>32</sup>, André Kisase, un Tetela lumumbiste<sup>33</sup> et Anselme Masasu Nindaga, un Shi ex-militaire APR <sup>34</sup> fut créée pour chapeauter l'opération et fut nommée l'Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Une guerre aux agendas multiples qui allait par la suite être qualifiée de « première guerre africaine » impliquant plusieurs pays de la région venait de commencer.

### **c) Quinze ans d'exil dans les camps au Rwanda.**

La « purification » du Nord-Kivu de ses éléments Tutsi au printemps 1996 ne laissait aucun doute aux rescapés regroupés au camp de réfugiés Tutsi congolais à Gisenyi sur la quasi-impossibilité de leur retour au Nord-Kivu. Cependant, en persistant à s'installer à la frontière, non loin du quartier *Birere* de Goma, ils avaient à la fois un sentiment de proximité en regardant en face

---

<sup>29</sup> De violents combats sont reportés à Kagbwe, à Kahya et à Kasaba.

<sup>30</sup> RUHIMBIKA, *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, p. 45.

<sup>31</sup> Les Tutsi Congolais réfugiés au Rwanda se sont regroupés au sein de l'Alliance Démocratique des Peuples (ADP). Les Tutsi du Nord-Kivu furent représentés dans cette alliance par Déogratias Bugera, architecte de formation et le professeur Joseph Mulinda, un anthropologue, qui sera tué à Kinshasa lors de la deuxième insurrection en août 1998 et la chasse aux Tutsi subséquente lancée par Laurent Kabila. Les Tutsi du Sud-Kivu (Banyamulenge) furent représentés par Joseph Rubibi, l'historien Muzuri et un ancien député Dugu.

<sup>32</sup> Laurent- Désiré Kabila est une figure historique des rébellions des années 1960. Il fonde en 1967 le Parti de la Révolution Populaire (PRP) supposé animer un résidu des militants retranchés dans les montagnes de Fizi-Baraka à Hewa Bora qu'il dirige à partir de la Tanzanie. Depuis l'attaque de Moba des années 1984 - 1985, ce parti est dès lors émietté et dispersé durant les années 1990 avant d'intégrer l'AFDL dont Laurent-Désiré Kabila devient le porte- parole avant de s'autoproclamer le Président à partir de Lubumbashi à l'annonce de la chute de la capitale Kinshasa.

<sup>33</sup> André Kisase Ngandu est un ancien capitaine dans la rébellion des Simba des années 1960, et serait le neveu du général Olonga Nicolas des rébellions de 1964 – 1965. Après son exil en Tanzanie où il milite avec les lumumbistes, et un séjour en Libye, il est réfugié politique en Allemagne et fait des études de sciences politiques à Berlin avant de se retrouver à la tête d'un groupe de rebelles d'obédience lumumbiste retranchés dans le massif du Rwenzori qui font quelques opérations militaires dans les régions de Butembo et Beni dès 1991. Il entre dans l'AFDL comme représentant du Conseil National de la Résistance pour la Démocratie (CNRD).

<sup>34</sup> De père Shi et de mère Tutsi, Anselme Masasu Nindaga est mécanicien d'automobile à Uvira avant de se faire recruter dans l'APR. Au sein de l'AFDL, il représente le Mouvement Révolutionnaire de la Libération du Zaïre (MRLZ), inédit et créé de toutes pièces pour la circonstance.

le chef-lieu de leur province du Nord-Kivu et la conscience de la rupture avec leurs villages qu'ils ne verraient plus, au vu des horreurs dont ils étaient témoins. Quand la rébellion de l'AFDL atteignit la ville de Goma le 1er novembre 1996, trois bombes tirées sur la ville de Gisenyi par les ex-FAR à partir du mont Goma en face, persuadèrent les réfugiés congolais de quitter Gisenyi pour aller s'installer à Kibuye dans le nouveau camp de Kiziba, près de Bisesero. A l'annonce de la chute de la ville de Goma et du retour massif des réfugiés Hutu rwandais, les réfugiés Tutsi congolais commençaient à entretenir l'espoir de retourner chez eux au Nord-Kivu et certains parmi eux vinrent s'installer à Mudende en ex-commune Rwerere, près de la frontière avec le Congo.

C'est dans ce dernier camp qu'ils furent massacrés à deux reprises par les milices Interahamwe qui les attaquèrent à partir du Congo. Le bilan des victimes Tutsi congolais tués à Mudende est lourd : 149 morts durant l'attaque du 18 août 1997 au cours de laquelle un détachement de 14 militaires APR recrutés parmi ces réfugiés parvint à contenir l'attaque dans le secteur ouest du camp. Sept d'entre eux furent tués dans les combats. Lors de l'attaque du 10 décembre 1997, les victimes furent plus nombreuses, 1.641 morts<sup>35</sup> selon les enseignants interrogés dans le camp. Durant cette attaque, le camp était déserté par les militaires qui y montaient la garde. Les assaillants se livrèrent à une boucherie pendant quatre heures sans aucune résistance.<sup>36</sup> Les rescapés de Mudende furent installés loin de la frontière avec le Congo, dans le camp de Gihembe à Byumba. Plusieurs tentatives d'intégrer ces réfugiés congolais en les installant dans différentes localités du pays n'ont pas abouti.<sup>37</sup> Ils ont toujours souhaité leur retour au Nord-Kivu et l'ont exprimé dans plusieurs correspondances.<sup>38</sup> Hélas, leur demande de rapatriement en vue de participer aux processus de reconstruction, d'enrôlement et des élections n'a été suivie d'aucun effet ; ils vivent toujours dans les camps de réfugiés à Byumba et Kibuye au Rwanda, et les élections se sont faites sans

---

<sup>35</sup> Ce chiffre de 1.641 morts avancé par les enseignants rescapés du camp qui ont fait la comptabilité macabre lors de l'enterrement des victimes dans les fosses communes le lendemain de l'attaque fut l'objet de controverses avec les autorités militaires et politiques rwandaises qui estimaient le nombre des morts à la baisse autour de 300. Interview avec les rescapés, Nkamira, le 13 décembre 1997.

<sup>36</sup> L'absence des militaires rwandais dans le camp durant l'attaque reste inexplicable et fut une source de désillusion pour les réfugiés congolais rescapés qui souhaitaient leur retour au Nord-Kivu de gré ou de force car disaient-ils « partout c'est la même machette, autant aller mourir dans nos villages ». Interview avec les rescapés, Nkamira, 13 décembre 1997.

<sup>37</sup> Lettre de Iyakaremye Jean- Bosco, président de l'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de l'Homme (ARDHO), Kigali, le 25 mai 1998. Dans cette lettre, l'auteur mentionne Gikongoro comme un site qui aurait été choisi pour le transfert des réfugiés Tutsi congolais du camp de Gihembe/Byumba. Cette tentative d'intégrer les réfugiés Tutsi congolais du Nord-Kivu dans le territoire rwandais correspond, selon les sources Banyamulenge du Sud-Kivu, à l'effort des autorités militaires rwandaises à la même période pour « déporter les familles des Tutsi Banyamulenge restées dans les hauts plateaux d'Itombwe au Rwanda par crainte pour leur sécurité et enclavement » S'agissait-il d'une dérive dirigiste de la part des autorités militaires rwandaises ? voir MUTAMBO Joseph, Mémoire, Uvira, le 06 août 1998, p. 3.

<sup>38</sup> Lettre du comité exécutif de l'organisation des réfugiés congolais de Gihembe, Byumba en République rwandaise, Gihembe, le 23 avril 1998. Message des réfugiés congolais au camp Gihembe (Byumba) à l'occasion de la visite de Mme Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations-Unies pour les réfugiés (non daté). Lettre de Nkubana Paul « Gutakamba dusaba gutaha iwacu muri Nord-Kivu », (en langue française, « Un cri de détresse demandant notre retour chez nous au Nord-Kivu »), Kibuye, 20 juillet 2005.

eux. Notons qu'un premier groupe de réfugiés venus de Byumba par leur propre initiative s'était installé dès juillet 1999 à Mushaki, une localité située à 40 Km de Goma en territoire de Masisi. Ce groupe fut suivi par une deuxième vague installée à Kilorirwe et à Burungu en territoire du Masisi en juillet 2000 et enfin les derniers rapatriés en septembre 2002 furent installés à Kahe, en territoire du Rutshuru. Cependant le nombre des retournés reste largement insignifiant en comparaison avec les milliers de réfugiés Tutsi congolais du Nord-Kivu qui sont toujours dans les camps et ailleurs au Rwanda<sup>39</sup>.

#### ***d) Le retour des réfugiés Tutsi congolais : une revendication récurrente.***

Le sort de ces Tutsi congolais dans les camps des réfugiés au Rwanda vivant dans des conditions difficiles<sup>40</sup> est à la base d'incidents récurrents d'insoumission et de révolte de leurs enfants engagés auparavant dans l'APR<sup>41</sup> et qui avaient participé aux deux rébellions congolaises de l'AFDL et du RCD. En effet, ayant constitué le fer de lance de ces deux rébellions alliées au Rwanda, les militaires Tutsi originaires du Nord et du Sud-Kivu ont vu dans la chute du régime Mobutu et l'avènement du pouvoir de l'AFDL une fenêtre d'opportunité pour le retour au Kivu de leurs parents réfugiés au Rwanda.

La fragmentation du RCD en plusieurs tendances, les accords de Lusaka légitimant les factions rebelles dans les zones sous leur contrôle, la réunification du pays précédée par la distribution des grades aux militaires du futur gouvernement de transition dans un partage équitable entre les différentes composantes, contribuèrent à la promotion de militaires Tutsi originaires du Kivu dans leurs unités respectives. Aujourd'hui ils se retrouvent intégrés dans les structures nationales congolaises, mais leurs parents sont encore dans les camps de réfugiés congolais au Rwanda.

Cette situation finalement contradictoire est bien résumée dans une lettre ouverte que le major Baudouin Ngaruye adresse au Gouverneur du Nord-Kivu, Eugène Serufuli. Dans cette lettre, l'officier déclare bien comprendre que leur mission soit de protéger les populations et leurs biens, mais qu'avec ses collègues, ils sont indignés de l'absence au Congo de leurs propres parents, frères et sœurs, qui viennent de passer plus de 10 ans dans les camps de réfugiés au Rwanda dans des conditions misérables. A plusieurs reprises, ces derniers ont demandé leur retour au Nord-Kivu mais personne n'a daigné entendre leur cri de détresse. L'officier insiste qu'il est impérieux que leurs parents retournent au Nord-Kivu participer aux échéances électorales en cours et que leur service dans l'armée congolaise est à moitié injustifié aussi

---

<sup>39</sup> Ils sont estimés autour de 53 000.

<sup>40</sup> Lettre du comité exécutif de l'organisation des réfugiés congolais de Gihembe, op. cit. p. 2.

<sup>41</sup> En mars 2000, certaines autorités militaires rwandaises étaient indignées du fait que les militaires originaires du Masisi et du Rutshuru désertent l'armée rwandaise et fuient vers l'Ouganda. (Propos d'un colonel APR lors d'une réunion avec certains membres de la communauté Tutsi à Goma le 19 mars 2000). Interview avec un des membres, mars 2000.

longtemps que leurs parents croupissent dans les camps de réfugiés au Rwanda.<sup>42</sup> Cette prise de position des militaires Tutsi du Nord-Kivu s'est muée en une insurrection de quelques bataillons fidèles au général Laurent Nkunda<sup>43</sup> qui occupent d'importantes parties des territoires de Rutshuru et de Masisi. Ces derniers sont en marge du processus de brassage des unités armées et des élections qui viennent de se dérouler et attendraient négocier avec le nouveau pouvoir en place à Kinshasa. Le retour des réfugiés congolais vivant dans de pays voisins fait partie de leurs revendications.<sup>44</sup>

#### ***e) Les retournés toujours en situation transitoire.***

La présence des ex-FAR et Interahamwe rwandais dans le Masisi profond et le Walikale constitue une source d'inquiétude récurrente chez les Tutsi Congolais qui sont revenus des camps du Rwanda. Le premier groupe installé au camp de Mushaki en territoire de Masisi est toujours en transit dix ans plus tard. La quasi-totalité de ce groupe habitait les villages de Katoyi, une contrée à cheval sur les territoires de Walikale et Masisi, et aujourd'hui sous contrôle des Interahamwe. Ces réfugiés rapatriés sont devenus des déplacés internes et craignent retourner dans leurs villages respectifs aussi longtemps que cette zone est investie par les ex-FAR et les Interahamwe. Il en est de même pour ceux installés à Kilorirwe et à Kahe en territoire du Rutshuru. Cette situation transitoire n'a certes pas convaincu ceux et celles qui hésitent à rentrer aussi longtemps que leurs camps du Rwanda sont appuyés par le HCR. Ces derniers sont plutôt devenus des assistés habitués à tendre la main depuis 15 ans et vivent tranquillement de la manne du HCR.

#### ***f) Le retour spontané des « affamés ».***

Les Tutsi congolais installés hors de deux camps reconnus par le HCR au Rwanda se sont débrouillés tant bien que mal, profitant des opportunités à leur portée, telle que la culture de la pomme de terre dans le massif de Gishwati. Le gouvernement rwandais vient de décider de reboiser ce massif et les populations qui s'y étaient installées sont priées de s'établir ailleurs dans le pays. Vivre au Rwanda sans revenu mensuel et sans lopin de terre pour cultiver est une situation intenable. Ceci aurait poussé les Tutsi congolais exilés au Rwanda à regagner le Nord-Kivu. Ils viennent en petit groupe par le poste frontalier de Kibumba le lundi et le jeudi, jours du marché. Ils sont

---

<sup>42</sup> NGARUYE WA MPUMURO, Baudouin, « Lettre ouverte à son Excellence Monsieur le Gouverneur du Nord-Kivu à Goma », Goma, le 18 juillet 2005.

<sup>43</sup> Le général Laurent Nkunda Mihigo, ancien commandant de la 8<sup>ème</sup> région militaire du Nord-Kivu a choisi de se mettre à l'écart du gouvernement de transition en juillet 2003 et s'est depuis construit un mouvement politico-militaire nommé le Conseil National pour la Défense du Peuple (CNDP). Un mandat d'arrêt national a été émis à sa charge ; il serait recherché suite aux massacres de Kisangani par les rebelles du RCD, et les exactions commises à Bukavu lors de la prise de cette ville par ses troupes en juin 2004. Il a été écarté de la direction du CNDP le 22 janvier 2009 par l'armée rwandaise et mis en résidence surveillée au Rwanda depuis lors.

<sup>44</sup> Conseil National pour la Défense du Peuple (CNDP), Cahier de charges, Bwiza, octobre 2006, p. 7.

enregistrés dans le manifeste de l'Association des Chauffeurs du Congo (ACCO) selon leur lieu de provenance au Rwanda et de destination au Nord-Kivu. Un autre service nommé le Comité National pour les Réfugiés (CNR) tient lui aussi son registre identique à celui de l'ACCO. Durant les trois derniers mois jusqu'à la date du 14 décembre 2009, les retournés enregistrés sont au nombre de 439 familles. Une comptabilité rapide des chefs des familles inscrits et leurs dépendants (femmes et enfants) donne une estimation de 1.500 individus retournés au Nord-Kivu depuis le mois de septembre 2009. Ce chiffre est bien inférieur aux 12.000 « soi-disant réfugiés Tutsi congolais » qui auraient envahi en masse le Nord-Kivu selon la presse nationale et les députés nationaux originaires du Nord-Kivu. Une équipe de Pole Institute a non seulement consulté les registres existants du poste frontalier de Kibumba, mais aussi s'est rendu sur le terrain à Kitchanga, Kahe, Bwiza, Kazuba, Sun City, Kilorirwe, Mushaki, Bihambwe et Kisuma à la recherche de ces 12.000 Tutsi qui se seraient infiltrés au Nord-Kivu. Ceux qui sont dans les camps de Kitchanga sont des anciens retournés qui croupissent dans leurs huttes nommées « blindés ». D'autres sont installés près des champs qu'ils cultivent comme à Bwiza, à Kazuba et Kisuma. La plupart de récents retournés enregistrés sur le poste frontalier de Kibumba rentrent dans leurs villages respectifs. Interrogé sur le motif de son retour, un de ces nouveaux retournés nous a dit : « Je suis rentré dans mon champ à Kagusa, car je mourrais de faim à Kora au Rwanda où je m'étais installé ».

*Aloys Tegera*

*Décembre 2009*

### III. PRESENTATIONS LORS DE LA JOURNEE PORTES OUVERTES

#### 3.1. Intervention des chefs coutumiers du territoire de Lubero a l'occasion de la journée portes ouvertes organisée par Pole Institute à Goma le 26 janvier 2010

Il est pour nous un honneur de prendre la parole devant ce public et nous remercions sincèrement POLE INSTITUTE pour avoir songé à nous associer à cette journée. Le thème tel qu'intitulé fait lui-même peur. Mais nous pensons que cela fait peur à ceux qui montent des projets dans des grands salons en Europe (Londres, Paris...) aux Etats-Unis comme à New York, Washington etc.

Deux questions se posent souvent quand on parle du retour des déplacés et des réfugiés. La communauté internationale ou alors les spécialistes ne tirent jamais des leçons de leurs expériences. Lorsqu'ils montent les projets, ils n'associent pas la base et c'est seulement quand ils rencontrent des difficultés qu'ils recourent aux chefs coutumiers.

Quand est ce que ce projet de retour des réfugiés et avec qui a-t-il été conçu pour qu'aujourd'hui les chefs coutumiers soient maintenant appelés pour débloquer la situation.

Toute action visant à un retour des déplacés et des réfugiés d'où qu'ils viennent devra à notre sens respecter les étapes suivantes pour donner des chances de réussite.

1. Faire un état des lieux dans les milieux avec les autorités locales et surtout les chefs coutumiers. Ce qui n'a pas été fait pour ce cas, sinon, insuffisamment fait. Pour ce faire, il faut organiser des commissions locales avec une variante comités fonciers locaux pour dissiper les inquiétudes des uns et des autres. Ceci nous éviterait des cartes pirates que nous avons vues dans les grands salons des grandes organisations dites humanitaires.
2. Associer les chefs coutumiers dans la sensibilisation, la préparation et l'identification des déplacés et des réfugiés dans leurs lieux de refuges. Ceci éviterait des chiffres sans fondement sur les effectifs des personnes de retour.
3. Organiser des activités de réinsertion en faveur des toutes les communautés et non seulement pour celles des déplacés et des réfugiés pour éviter des frustrations.
4. Faire preuve de respect aussi aux communautés locales lesquelles ne sont parfois pas concernées par la guéguerre des politiciens.

La situation que nous connaissons aujourd'hui, se présente comme suit :

1. C'est la communauté internationale qui connaît les villages dans lesquels vivaient les déplacés et les réfugiés mieux que les villageois qui ont vécu avec eux.
2. C'est la communauté internationale qui connaît mieux que les villageois, et évidemment les chefs coutumiers, les effectifs, les lieux et mêmes les collines des déplacés et des réfugiés.
3. C'est la communauté internationale qui veut sensibiliser les villageois pour l'accueil des personnes de retour.
4. C'est la communauté étrangère qui viendra aussi implanter les personnes de retour dans leurs milieux d'installation.

Les experts des organismes qui s'occupent de cette problématique devront aussi nous prouver qu'ils pratiquent leur principe selon lequel « ce que tu fais pour moi sans moi tu le fais contre moi ».  
En conséquence, un projet comme celui-là fait peur.

Ainsi fait à Goma ce 23 Janvier 2010

Pour le Territoire de LUBERO

**MWAMI STUKA MWANA WEKA**

*Grand Chef coutumier*

**Eugène VIRINGA MAYANI**

*Chef de collectivité secteur BAPERRE*

### **3.2. Le retour des réfugiés congolais installés au Rwanda dans les territoires de Masisi et Rutshuru : enjeux économiques et enchères politiques**

Par *Maître Désiré Muiti*

*Conseiller au Ministère provincial de la Justice, Nord Kivu*

#### ***Introduction***

Je remercie Pole Institute de m'avoir associé à cette journée « portes ouvertes » de restitution de recherche en rapport avec la problématique du retour des réfugiés congolais installés au Rwanda et les stratégies de gestion responsable dudit retour.

L'alerte donnée par les politiques du Nord-Kivu installés à Goma et à Kinshasa inquiète toute conscience et fait penser à une catastrophe à très court terme allant d'une occupation politique d'une partie du territoire national à une pure et simple balkanisation de la RD Congo. Ce sont-là des vocables très forts et sensibles qui ne laissent pas les congolais, du nord au sud, de l'est à l'ouest, indifférents et tranquilles.

Pourquoi le retour des Tutsi (du Nord-Kivu) et de Banyamulenge (du Sud-Kivu) énerve et entraîne des réactions de révolte alors que celui de Bembe installés en Tanzanie par exemple et des Nande (Bakonjo) de l'Uganda est à la base d'une mobilisation solidaire et d'une compassion spontanée ?

#### ***1. L'exil des Tutsi congolais au Rwanda : conséquence de l'insécurité et de leur persécution dans la province à partir de 1994***

L'insécurité et l'instabilité de la province du Nord-Kivu commencent effectivement en mars 1993 lorsque des sujets Nyanga procèdent à un massacre des sujets Hutu à Ntoto. Les rescapés de cet acte ignoble parviennent tout de même à regagner les hautes terres de Masisi où des actes de désobéissance civile et de sabotage sont organisés par la population Hutu en réponse à une gestion sans partage et à la négation de leurs droits par les dirigeants Hunde à la Conférence nationale souveraine.

Profitant de l'absence de l'autorité (au sens de puissance publique), les deux communautés vont s'affronter de la manière la plus directe et les victimes de l'intolérance, de l'exclusion et des atrocités seront jetées dans les rues et assisteront, impuissantes, à la destruction des infrastructures sociales de base et du capital.

Le calvaire des Tutsi commence, lui, en juillet 1994 avec l'afflux massif des réfugiés Hutu rwandais au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, soutenus et encadrés par les ex-FAR et Interahamwe.

Les réfugiés Hutu, bien que constituant un danger pour tout le monde, vont s'adonner à la destruction de la faune et de la flore, vont être à la base d'une crise humanitaire jamais vue dans le monde et vont menacer le Rwanda, en lançant des attaques armées à partir du sol congolais (zaïrois à l'époque).

Comme si cela ne suffisait pas, ces mêmes réfugiés rwandais viennent en renfort aux milices tribales de toutes tendances avec la complicité des Forces Armées Zaïroises (vers octobre 1995) dans le Territoire de Masisi.

En début 1996, ces réfugiés rwandais contrôlent tout le Masisi, pillent et vendent le bétail des sujets Tutsi, obligés désormais à fuir alors qu'à Goma et dans d'autres territoires, les Tutsi font l'objet d'une épuration ethnique à la barbe de l'autorité. L'on évoqua, dans de grands salons et pour la toute première fois, le vocable HUTULAND.

Dans le double objectif de se débarrasser des Tutsi et de reconquérir le Rwanda à partir du Nord-Kivu les réfugiés recoururent à plusieurs stratégies :

- Expulsion des Tutsi d'Ikobo, du Sud-Lubero, de Bwito, de Busanza, de Masisi et Nyiragongo ;
- Arrestation arbitraire des Tutsi suivie du pillage de leurs biens parce que soupçonnés être poseurs de mines ;
- Massacre de Mokoto (monastère), le 12 mai 1996 : plus ou moins 200 morts ;
- Bombes tirées le 1<sup>er</sup> novembre 1996 sur Gisenyi à partir du mont Goma ;
- Massacres à répétition de Mudende, en août et décembre 1997.

A cette époque-là, les réfugiés congolais installés au Rwanda sont estimés à 13500 âmes (à la date du 26 juillet 1996) et perdent l'espoir de retourner au Nord-Kivu, mais aussi résistent à toute politique d'intégration dans la société rwandaise.

## ***2. La gestion des réfugiés congolais vivant au Rwanda***

Au cours de la réunion des Ministres des affaires étrangères du Rwanda et du Congo (Zaïre) en août 1996, il avait été décidé que :

- les dommages causés par les réfugiés rwandais au Zaïre soient réparés,
- les réfugiés zaïrois installés au Rwanda soient rapatriés,
- les ex-FAR et Interahamwe soient désarmés ;
- les intimidateurs soient séparés de la population innocente contrainte à l'exil par les génocidaires.

Malheureusement pour les uns et heureusement pour les autres, ces résolutions n'étaient que de simples déclarations d'intention car rien de substantiel n'avait été dit en rapport avec les modalités de rapatriement des réfugiés congolais vivant au Rwanda. Ainsi, ce dernier va placer les réfugiés dans des camps, pour ceux qui le souhaitent, à Kibuye et à Byumba.

Les temps sont passés, l'insécurité atteignait le niveau le plus inquiétant et les bruits de bottes se faisaient entendre le long des frontières communes avec le Rwanda.

Entre-temps, les réfugiés congolais vivant en Tanzanie et en Uganda ne font pas la préoccupation du gouvernement congolais parce qu'ils ne constituent nullement un danger, même pour l'avenir.

### ***3. Les contraintes des réfugiés congolais au Rwanda, les opportunités et la décision de retour en RDC***

Les conditions de vie des réfugiés sont très difficiles. En effet, ces réfugiés, anciens agriculteurs – éleveurs, vivent au Rwanda sans aucun revenu mensuel, sans un lopin de terre et sont souvent menacés par le gouvernement Rwandais du transfèrement vers d'autres localités peut-être moins viables.

Ce qui fait que par moments, ils développent des comportements d'insoumission ou de soulèvement dans les camps en vue de manifester leur désapprobation au régime restrictif leur imposé dans les camps.

S'agissant des opportunités au retour, il convient de noter que l'insuffisance d'espace à cultiver au lendemain de l'annonce de la réforme agraire au Rwanda, le rétablissement progressif de la paix au Nord-Kivu et la traque des FDLR (ex-FAR et Interahamwe) ; constituent des indices sérieux militant en faveur du retour spontané des réfugiés notamment ceux ne vivant pas dans les camps.

Ces opportunités ont été à l'origine de la décision de retourner en RD Congo en dehors des normes généralement de mise en matière de rapatriement, d'où le vocable d'ailleurs de « rapatriés spontanés ».

Le 05 août 2009, les premiers rapatriés spontanés en dehors de ceux qui sont arrivés en juillet 1999 et en 2002 sont signalés vers 4h du matin à Kabuhanga (Kibumba) et déclarent vouloir rejoindre leurs terres de Masisi et Rutshuru. D'autres suivront et se dirigeront, chaque jour de marché (lundi et jeudi), dans le Masisi à bord des véhicules (minibus) et sans escale à Goma.

#### **4. Les difficultés rencontrées au retour et la mauvaise gouvernance**

Considérés comme personnes suspectes au degré de nuisance éprouvée, les retournés font peur à la quasi-totalité de la population de la province. Ils sèment la panique du fait de leur présence à la frontière.

L'inexistence des sites d'accueil ou de transit, et l'impréparation des structures et organismes internationaux font que les retournés spontanés vivent dans des conditions très déplorables ; ne bénéficiant que de l'hospitalité et de l'accueil d'autres rapatriés installés depuis 1999, 2000 et 2003 soit parce qu'ils étaient ensemble dans les camps au Rwanda, soit encore parce qu'ils doivent aller ensemble dans une même zone de retour. Les retournés spontanés deviennent de fait des déplacés internes dans les camps de transit en attendant que leurs villages occupés par les FDLR recouvrent la sécurité et la paix.

S'agissant de la mauvaise gouvernance, il est important de noter que les statistiques relatives aux retournés spontanés sont loin d'être fiables. En effet, les registres de l'ACCO pour la période du 10 septembre au 14 décembre 2009 indiquent le nombre de 1500 personnes regroupées dans 439 familles. A contrario l'ANR et la DGM, des services spécialisés basés de manière permanente à la frontière, ont gardé un mutisme fort inquiétant et suspect et préfèrent colporter des informations moins rassurantes faisant croire à tort à des flux migratoires incontrôlés.

Une mission conjointe CNR – GNK et Ministère provincial en charge de la réinsertion communautaire, dépêchée dans les territoires de Masisi et Rutshuru, fait état de la situation ci-dessous reprise :

- 76 familles soit 361 personnes trouvée à Mushaki (Masisi)
- 160 familles soit 800 personnes trouvée à Kilolirwe (Masisi)
- 155 familles soit 1001 personnes trouvées à Burungu (Masisi)
- 50 familles soit 250 personnes trouvées à Kahe (Rutshuru)
- 1007 familles soit 5890 personnes trouvée à Bwiza (Rutshuru)
- Total 2168 familles soit 11902 personnes.

Ces données ne semblent pas exhaustives parce qu'elles ne concernent pas les cas de retournés de Kausa (Masisi), Kisuma et Kazuba dans le Rutshuru.

Selon la même source, ces retournés spontanés vont se diriger dans les localités de Katoyi, Burungu, Nyabiondo, Bibwe, Numbi, Mahanga (en ce qui concerne le Masisi) ; de Bulindi, Lusamambo, Birundure, Kikuku, Mirangi (en ce qui concerne le Rutshuru).

A la question des chiffres non harmonisés, s'ajoute la problématique des politiques de réinstallation, réinsertion et réintégration des personnes retournées dans les communautés locales.

## **5. La panique au retour des réfugiés ou les enjeux économiques et les enchères politiques dans les territoires de retour**

En consultant les archives de deux territoires, nous dressons le tableau ci-dessous :

	<b>Masisi</b>	<b>Rutshuru</b>
Création	En 1935	En 1909
Superficie	4 734 km <sup>2</sup>	5 289 km <sup>2</sup>
Population	620 457 habitants	585 803 habitants
Densité	131 hab/ km <sup>2</sup>	120 hab/ km <sup>2</sup>
Ethnies	Hunde, Tembo, Hutu, Tutsi, Twa	Hunde, Hutu, Tutsi, Nande, Twa
Criminalité	Détention illégale d'armes, vol, viol, pillage, spoliation des champs, ivresse publique et adultère	Détention illégale d'armes, viol, vol, pillage, spoliation des champs, occupation illégale des terres, braconnage, assassinat, ivresse, adultère
Elevage	Bovins, ovins, caprins, porcins,	Bovins, ovins, caprins, porcins,
Cultures	Pérennes, industrielles, nouvelles, tubercules, céréales, légumes	Pérennes, industrielles, nouvelles, tubercules, céréales, légumes

Dans les 2 territoires, selon les rapports annuels des administrateurs, il n'y a plus de terres disponibles. Ils redoutent tous deux de graves conflits fonciers au lendemain du retour des réfugiés congolais vivant au Rwanda (p.30). Les folles rumeurs distillées dans tous les sens font entrevoir des menaces de récupération des terres acquises auprès des exilés Tutsi par ces derniers et font planer les risques de destruction des récoltes si des milliers de personnes doivent franchir les frontières avec du bétail pour le faire paître dans des champs ou des pâturages d'autrui, ce qui aggraverait les crises alimentaires déclarées dans la province. Les terres du Nord-Kivu déjà insuffisantes pour ses ressortissants risquent de devenir, si l'on ne prend pas garde, un déversoir des populations venant du Rwanda décidées de se confondre aux autochtones, s'exclament les élus du Nord-Kivu. Les rapatriés spontanés risquent également de perturber les équilibres économiques obtenus grâce à l'exil des sujets Tutsi compte tenu de leur vocation agro-pastorale avérée.

Ce sont donc ces enjeux économiques liés principalement aux propriétés foncières et immobilières qui justifient les enchères politiques faites autour du retour spontané des réfugiés congolais Tutsi.

En effet, le retour massif du peuple Tutsi considéré, à tort d'ailleurs, comme rusé, malin, et fin manipulateur, énerve, inquiète, dérange les stratégies politiques, au niveau d'autres peuples. La même classe des politiques poursuit avec les alertes, au demeurant fausses, sur la reprise imminente des combats

entre les forces gouvernementales et les ex-militaires CNDP, à cause du prétendu renfort en armes reçu de la part des retournés spontanés.

C'est pourquoi la question du retour des réfugiés congolais installés au Rwanda demeure SENSIBLE mais pas URGENTE pour les dirigeants congolais. Sa résolution doit attendre un peu, juste le temps de la réorganisation d'autres forces sociopolitiques. Elle doit dépendre des travaux de la commission tripartite (RD Congo, HCR, Rwanda), clament les autorités nationales.

## **6. Les droits fondamentaux des réfugiés retournés et les stratégies de gestion responsable du retour**

La déclaration universelle des Droits de l'Homme dispose en ses articles 9, 13, 14 et 15 que :

- nul ne peut être arrêté arbitrairement, détenu, ni exilé ;
- toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat ;
- toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays ;
- devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ;
- nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité ni du droit de changer de nationalité ...

L'article 30 de notre Constitution reprend les mêmes dispositions pertinentes en des termes plus clairs. En effet, toute personne a le droit de circuler librement sur le territoire national, d'y fixer sa résidence, de le quitter et d'y revenir. Aucun Congolais ne peut être expulsé de la RDC, ni être contraint à l'exil, ni être forcé à habiter hors de sa résidence habituelle.

Les députés signataires de la déclaration politique suite à l'immigration clandestine massive dont le Nord-Kivu serait victime à partir du Rwanda, ont manifestement violé les dispositions constitutionnelles en ce qu'ils obligent leurs compatriotes à l'exil et les privent arbitrairement de leur nationalité. Des hommes politiques qui, au lieu de promouvoir la cohabitation pacifique des peuples, s'illustrent à creuser davantage le fossé de séparation, de haine tribale et de division, et à remuer le bâton dans les plaies qui se pansent difficilement font-ils acte de responsabilité ?

Dès lors que ces retournés spontanés peuvent être considérés comme déplacés internes parce que trouvés dans un camp de transit à destination de leur milieu naturel ;

- ils jouissent, sur un même pied d'égalité, des mêmes droits et libertés que le reste de la population du pays ;

- ils jouissent de la protection et de l'aide fournies par les autorités nationales et cela, sans discrimination aucune ;
- ils ont le droit d'être protégés contre un déplacement arbitraire de leur foyer ou de leur lieu de résidence habituel ;
- ils ont un droit inhérent à la vie. Ils ne peuvent pas être arbitrairement privés de la vie. Ils doivent être protégés en particulier contre le génocide, le meurtre, les exécutions sommaires, les disparitions forcées.

S'agissant des stratégies de gestion responsable du retour spontané, étant donné que le réfugié en soi constitue un problème en termes de menace de son pays ou de sujet de déstabilisation du pays d'accueil, les réponses doivent être logiquement trouvées par tous :

- les réfugiés eux-mêmes ;
- les populations locales ou d'accueil et
- les autorités politico-administratives à tous les niveaux.

Ces réponses se rapportent également au recensement des personnes candidates au retour, à l'identification des zones de retour, à l'appréciation ou évaluation des conditions de sécurité dans les zones de retour, à l'aménagement des voies de communication et des sites de transit et à la mise sur pied de certains micro-projets de réinstallation et de réinsertion sociale initiés par les pouvoirs publics et les organisations humanitaires accompagnant les retournés.

En ce qui concerne particulièrement les deux Territoires de Masisi et Rutshuru ; il est nécessaire de :

- redéfinir les termes de référence de la pacification enclenchée en 1994 et l'orienter ;
- sécuriser ces deux territoires en désarmant les groupes armés, en récupérant les armes de guerre détenues illégalement et en rapatriant les FDLR ;
- créer une justice et une police de proximité pouvant définir et appliquer de nouvelles règles de règlement des conflits fonciers et immobiliers ;
- mettre en place des organes locaux et permanents de conciliation et de prévention des conflits ;
- mettre en place un mécanisme d'échange d'informations et un cadre permanent de concertation réunissant les forces vives de la province du Nord Kivu à même de proposer des pistes de solutions réalistes pour la cohabitation pacifique et la promotion de la culture de la vie.

### **3.3. La République Démocratique du Congo face au problème de ses réfugiés et de ses exilés dans le monde : les enjeux de fond**

*Par Kä Mana*

La question des réfugiés et des exilés congolais en Afrique et dans le monde fait régulièrement surface dans les débats sur la situation de notre pays et sur l'état de son image parmi les nations. Souvent de manière tragique comme à l'occasion de l'expulsion des Congolais d'Angola ou de façon humiliante comme dans le traitement souvent infligé à nos compatriotes dans l'espace européen, cette question nous confronte aux responsabilités qui doivent être les nôtres en tant que peuple conscient de la dignité de chacun de ses ressortissants et de la sécurité de chacun de ses membres partout sur la face de la terre. Compte tenu du fait que notre pays a une diaspora de plus en plus ample et que celle-ci donne l'impression d'être un repaire de tragédies individuelles et de drames collectifs sans fond dans les nations qui nous entourent comme dans les contrées lointaines, il est du devoir de nos dirigeants et de toutes nos institutions de régulation éthique et sociopolitique de notre propre nation de considérer la situation des réfugiés et des exilés congolais comme une question prioritaire pour la construction de l'avenir et pour la solution à donner au problème de la paix et de la sécurité en RDC. Surtout en ce moment où cette question surchauffe les esprits, bouscule l'imaginaire et agite orageusement les méninges de beaucoup de nos compatriotes à l'Est de la République, à propos du retour des Tutsi congolais réfugiés au Rwanda. Ces populations constamment annoncées comme massivement en route vers la terre qui est légitimement la leur. Cette terre où cependant la simple idée de leur retour déclenche des peurs irraisonnées, suscite des paniques volcaniques, met en branle des passions vertigineuses et forge de sombres phantasmes sur la possibilité d'une nouvelle période de carnage et d'un nouvel horizon de feu et de sang, pour utiliser l'image du dernier recueil poétique de François-Médard Mayengo.

Est-il possible de porter sur tout ce phénomène des réfugiés et des exilés congolais un regard d'ensemble qui puisse permettre d'émettre quelques hypothèses fondamentales sur la signification de l'exil de nos compatriotes et sur leur choix de trouver refuge dans d'autres pays alors que la nation a besoin d'eux face aux enjeux cruciaux du présent et du futur ? C'est parce que je suis convaincu qu'un tel regard est possible que je propose la présente réflexion, en vue d'aller au-delà des peurs, des paniques, des passions et des phantasmes au sujet de l'Est de notre pays et d'avoir une vision globale de la situation des réfugiés et des exilés congolais à l'échelle mondiale.

#### ***Nous inscrire dans notre histoire depuis l'indépendance***

Ce qui me paraît important de faire d'entrée, c'est d'inscrire ce problème dans

l'histoire immédiate de notre pays, afin de mieux en saisir la source et de mieux en percevoir l'évolution dans la clarté de la raison.

### ***Le tohu-bohu originel***

Si l'on se situe sous cet angle, on ne peut pas ne pas voir que c'est avec l'accession calamiteuse de notre pays à l'indépendance qu'a éclaté la première manifestation du problème qui nous préoccupe aujourd'hui. Je veux parler du phénomène des réfugiés congolais sur leur propre territoire, à la suite des guerres de sécession (Katanga, Kasai) et des rébellions déclenchées au matin même de notre pseudo autodétermination politique, selon une logique d'instauration d'un Congo du désordre. Le Congo des massacres et des tueries sans fin. Le Congo des conflagrations meurtrières au service d'ambitions politiques complètement délirantes et irrationnelles. Le Congo aux mille démons de démembrement et d'implosion. Le Congo du tohu-bohu, pour tout dire.

Dès les premières heures de notre indépendance stratégiquement octroyée par la puissance coloniale, il y a eu un lien direct entre le désordre nouveau au Congo et le déplacement des populations en fuite, un lien profond entre le tohu-bohu fondateur de notre indépendance et le phénomène des réfugiés et d'exilés sur nos propres terres. Ce lien constituera une constante de notre histoire et déterminera un esprit qui nous caractérise aujourd'hui encore. En effet, c'est en tant que nous sommes une nation ivre de son propre désordre et de son propre tohu-bohu que nous implosions dans nos innombrables déraisons meurtrières et dans les folies destructrices qui font de notre pays un enfer pour beaucoup de ses ressortissants.

Dès 1960, ces déraisons et ces folies ont fait fuir les Baluba de la région du Kasai occidental vers le Kasai oriental, à travers des tragédies humaines dont les meurtrissures, les séquelles psychiques et les traumatismes sont sans doute encore dans l'inconscient collectif. Personne n'a encore oublié l'expulsion sanglante des Kasaiens du Katanga, en de vagues multiples qui ont eu le visage de véritables pogroms et dont la fin n'est pas encore visible, si l'on en juge par la résurgence des milices katangaises assoiffées de violence et criminellement instrumentalisée par des politiciens qui veulent un Katanga de la **purification ethnique** et de la **solution finale**. Nous avons ainsi instauré une mentalité de destruction de nous-mêmes par des divisions funestes, avec un pays qui a tendance à devenir un Congo des ethnies, des tribus, des villages, des collines, des terroirs emmurés et blindés dans le refus des autres. En ce moment même où je propose ma réflexion, un article de journal circule dans la ville de Goma pour dénoncer l'envahissement du Nord-Kivu par les Bashi du Sud-Kivu. L'article a l'intention manifeste de susciter la haine ethnique contre les **envahisseurs**. Il joue sur les **réflexes** de peur pour volcaniser les esprits et forger des mentalités meurtrières qui serviront sans doute des ambitions de quelques politiciens locaux que le destin global de

notre nation n'intéresse sans doute pas. Un peu plus au nord de la province, un nouveau concept politique a pris corps : le concept de **glissement**. Il désigne et dénonce le mouvement d'une tribu locale que l'on accuse de **glisser** progressivement de sa niche territoriale naturelle vers les niches naturelles d'autres ethnies qu'elle veut occuper et qu'elle dominera sans doute peu à peu, si aucune résistance violente ni aucune riposte meurtrière ne se mettent en place. Au Katanga encore, la confrontation entre les Baluba originaires du nord de cette région et leurs voisins du sud de la même région semble de plus en plus inéluctable aux yeux de beaucoup d'observateurs attentifs. Des haines s'attisent depuis que la décentralisation à la congolaise donne aux ressortissants du sud l'opportunité de devenir les seuls et uniques maîtres des richesses minières de leur région, au détriment de leurs voisins du nord qui voient venir vers eux un sombre avenir de pauvreté et de misère dans un Katanga divisé en terroirs prêts à la guerre permanente. Au Bas-Congo, il ne faut pas être prophète pour voir que la région se sent humiliée depuis les massacres contre les membres du mouvement messianique et politique Bundu Dia Kongo et le refus des autorités politiques de notre pays de voir ce mouvement se transformer en parti politique normal, qui s'engage normalement sur la scène politique et dans le jeu électoral de la nation. Jusqu'où ce sentiment d'humiliation peut-il conduire en termes d'autodéfense et de haine contre les autres ? Personne ne peut actuellement le dire avec certitude, même si l'on peut craindre que les frustrations accumulées et les meurtrissures empilées dans les consciences ne conduisent à l'exacerbation d'une identité meurtrière dont il sera difficile de juguler les débordements et les intempérances. Dans un tel état d'esprit, il est difficile d'éviter, à plus ou moins brève échéance, des conflagrations intempestives, résultats d'une situation qui aurait pourtant pu être intelligemment gérée, si le sens des intérêts vitaux de toute la nation avait prévalu sur les peurs et les haines destructrices, sur les instincts congolais du tohu-bohu contre lesquels il est urgent de construire un nouveau sens de l'être ensemble dans la nation congolaise. La question des réfugiés et des exilés congolais en Afrique et dans le monde fait régulièrement surface dans les débats sur la situation de notre pays et sur l'état de son image parmi les nations. Souvent de manière tragique comme à l'occasion de l'expulsion des Congolais d'Angola ou de façon humiliante comme dans le traitement souvent infligé à nos compatriotes dans l'espace européen, cette question nous confronte aux responsabilités qui doivent être les nôtres en tant que peuple conscient de la dignité de chacun de ses ressortissants et de la sécurité de chacun de ses membres partout sur la face de la terre. Compte tenu du fait que notre pays a une diaspora de plus en plus ample et que celle-ci donne l'impression d'être un repaire de tragédies individuelles et de drames collectifs sans fond dans les nations qui nous entourent comme dans les contrées lointaines, il est du devoir de nos dirigeants et de toutes nos institutions de régulation éthique et sociopolitique de notre propre nation de considérer la situation des réfugiés et des exilés congolais comme une question prioritaire pour la construction de l'avenir et pour la solution à donner au problème de la paix et de la sécurité en RDC. Surtout en ce moment où

cette question surchauffe les esprits, bouscule l'imaginaire et agite orageusement les méninges de beaucoup de nos compatriotes à l'Est de la République, à propos du retour des Tutsi congolais réfugiés au Rwanda. Ces populations constamment annoncées comme massivement en route vers la terre qui est légitimement la leur. Cette terre où cependant la simple idée de leur retour déclenche des peurs irraisonnées, suscite des paniques volcaniques, met en branle des passions vertigineuses et forge de sombres phantasmes sur la possibilité d'une nouvelle période de carnage et d'un nouvel horizon de feu et de sang, pour utiliser l'image du dernier recueil poétique de François-Médard Mayengo.

Est-il possible de porter sur tout ce phénomène des réfugiés et des exilés congolais un regard d'ensemble qui puisse permettre d'émettre quelques hypothèses fondamentales sur la signification de l'exil de nos compatriotes et sur leur choix de trouver refuge dans d'autres pays alors que la nation a besoin d'eux face aux enjeux cruciaux du présent et du futur ? C'est parce que je suis convaincu qu'un tel regard est possible que je propose la présente réflexion, en vue d'aller au-delà des peurs, des paniques, des passions et des phantasmes au sujet de l'Est de notre pays et d'avoir une vision globale de la situation des réfugiés et des exilés congolais à l'échelle mondiale.

### ***Nous inscrire dans notre histoire depuis l'indépendance***

Ce qui me paraît important de faire d'entrée, c'est d'inscrire ce problème dans l'histoire immédiate de notre pays, afin de mieux en saisir la source et de mieux en percevoir l'évolution dans la clarté de la raison.

### ***Le tohu-bohu originel***

Si l'on se situe sous cet angle, on ne peut pas ne pas voir que c'est avec l'accession calamiteuse de notre pays à l'indépendance qu'a éclaté la première manifestation du problème qui nous préoccupe aujourd'hui. Je veux parler du phénomène des réfugiés congolais sur leur propre territoire, à la suite des guerres de sécession (Katanga, Kasai) et des rébellions déclenchées au matin même de notre pseudo autodétermination politique, selon une logique d'instauration d'un Congo du désordre. Le Congo des massacres et des tueries sans fin. Le Congo des conflagrations meurtrières au service d'ambitions politiques complètement délirantes et irrationnelles. Le Congo aux mille démons de démembrement et d'implosion. Le Congo du tohu-bohu, pour tout dire.

Dès les premières heures de notre indépendance stratégiquement octroyée par la puissance coloniale, il y a eu un lien direct entre le désordre nouveau au Congo et le déplacement des populations en fuite, un lien profond entre le tohu-bohu fondateur de notre indépendance et le phénomène des réfugiés et d'exilés sur nos propres terres. Ce lien constituera une constante de notre

histoire et déterminera un esprit qui nous caractérise aujourd'hui encore. En effet, c'est en tant que nous sommes une nation ivre de son propre désordre et de son propre tohu-bohu que nous implosons dans nos innombrables déraisons meurtrières et dans les folies destructrices qui font de notre pays un enfer pour beaucoup de ses ressortissants.

Dès 1960, ces déraisons et ces folies ont fait fuir les Baluba de la région du Kasai occidental vers le Kasai oriental, à travers des tragédies humaines dont les meurtrissures, les séquelles psychiques et les traumatismes sont sans doute encore dans l'inconscient collectif. Personne n'a encore oublié l'expulsion sanglante des Kasaiens du Katanga, en de vagues multiples qui ont eu le visage de véritables pogroms et dont la fin n'est pas encore visible, si l'on en juge par la résurgence des milices katangaises assoiffées de violence et criminellement instrumentalisée par des politiciens qui veulent un Katanga de la **purification ethnique** et de la **solution finale**. Nous avons ainsi instauré une mentalité de destruction de nous-mêmes par des divisions funestes, avec un pays qui a tendance à devenir un Congo des ethnies, des tribus, des villages, des collines, des terroirs emmurés et blindés dans le refus des autres. En ce moment même où je propose ma réflexion, un article de journal circule dans la ville de Goma pour dénoncer l'envahissement du Nord-Kivu par les Bashi du Sud-Kivu. L'article a l'intention manifeste de susciter la haine ethnique contre les **envahisseurs**. Il joue sur les **réflexes** de peur pour volcaniser les esprits et forger des mentalités meurtrières qui serviront sans doute des ambitions de quelques politiciens locaux que le destin global de notre nation n'intéresse sans doute pas. Un peu plus au nord de la province, un nouveau concept politique a pris corps : le concept de **glissement**. Il désigne et dénonce le mouvement d'une tribu locale que l'on accuse de **glisser** progressivement de sa niche territoriale naturelle vers les niches naturelles d'autres ethnies qu'elle veut occuper et qu'elle dominera sans doute peu à peu, si aucune résistance violente ni aucune riposte meurtrière ne se mettent en place. Au Katanga encore, la confrontation entre les Baluba originaires du nord de cette région et leurs voisins du sud de la même région semble de plus en plus inéluctable aux yeux de beaucoup d'observateurs attentifs. Des haines s'attisent depuis que la décentralisation à la congolaise donne aux ressortissants du sud l'opportunité de devenir les seuls et uniques maîtres des richesses minières de leur région, au détriment de leurs voisins du nord qui voient venir vers eux un sombre avenir de pauvreté et de misère dans un Katanga divisé en terroirs prêts à la guerre permanente. Au Bas-Congo, il ne faut pas être prophète pour voir que la région se sent humiliée depuis les massacres contre les membres du mouvement messianique et politique Bundu Dia Kongo et le refus des autorités politiques de notre pays de voir ce mouvement se transformer en parti politique normal, qui s'engage normalement sur la scène politique et dans le jeu électoral de la nation. Jusqu'où ce sentiment d'humiliation peut-il conduire en termes d'autodéfense et de haine contre les autres ? Personne ne peut actuellement le dire avec

certitude, même si l'on peut craindre que les frustrations accumulées et les meurtrissures empilées dans les consciences ne conduisent à l'exacerbation d'une identité meurtrière dont il sera difficile de juguler les débordements et les intempérances. Dans un tel état d'esprit, il est difficile d'éviter, à plus ou moins brève échéance, des conflagrations intempestives, résultats d'une situation qui aurait pourtant pu être intelligemment gérée, si le sens des intérêts vitaux de toute la nation avait prévalu sur les peurs et les haines destructrices, sur les instincts congolais du tohu-bohu contre lesquels il est urgent de construire un nouveau sens de l'être ensemble dans la nation congolaise.

A mon sens, les sentiments de suspicion, de rejet, de haine et de refus que suscite la possibilité du retour de nos compatriotes Tutsi dans la niche nationale congolaise relève de la même logique du désordre et du tohu-bohu. Tout se passe comme si ces concitoyens, dans leur être même et dans leur manière d'occuper notre vision du Congo et de son destin, nous renvoyaient à notre incapacité à construire un ordre vital d'harmonie et de paix profonde entre toutes les tribus qui habitent notre terre. Une certaine frange de notre population croit que le retour des réfugiés Tutsi sur les terres d'où ils sont partis déclencherait de nouveaux conflits et susciterait de nouvelles tragédies. Mais ils ne se rendent pas compte que ces conflits et ces tragédies sont ancrés dans l'imaginaire congolais en tant qu'imaginaire du désordre et non pas dans l'être des réfugiés qui rentrent dans l'espoir de participer à un nouvel ordre de paix qu'il convient de bâtir ici et maintenant. La manière fantasmée dont la question du retour de ces réfugiés est posée montre à suffisance à quel point nous ne sommes pas encore sortis, au Congo, des déterminismes du désordre qui a fondé notre indépendance dans sa substance même; désordre qui est devenu le principe de notre vision de nous-mêmes et des relations entre les tribus sur notre terre.

### ***Le mal du mobutisme***

A cet esprit du tohu-bohu originel, il convient d'ajouter la tragédie de la dictature mobutiste qui a donné naissance au phénomène de la fuite hors du pays pour une multitude de nos compatriotes, avec des vagues de réfugiés et d'exilés dont nous pouvons aujourd'hui présenter le mouvement selon quatre dimensions essentielles.

La dictature mobutiste a déclenché avant tout le phénomène des réfugiés et des exilés politiques congolais. A la suite de l'assassinat de Lumumba, beaucoup de Congolais qui s'inscrivaient dans la mouvance idéologique et de sa vision de la nation durent quitter le territoire national. Le plus célèbre de ces réfugiés politiques de la première heure est sans doute Antoine Gizenga, symbole d'une génération sacrifiée sur l'autel de la Guerre froide et condamnée à errer dans le monde loin d'un Congo livré au risque de ce que l'on appelait alors la balkanisation. Le mot indique en lui-même l'état d'esprit de la nation congolaise en ces temps-là : un risque d'éclatement total sous le

poids d'enjeux internationaux qui renforcent la dictature mobutiste dans sa férocité et dans ses laves meurtrières. Férocité et laves qu'une bonne frange politique de notre population dut fuir pour trouver refuge ailleurs, dans un exil politique qui dura aussi longtemps que la dictature elle-même.

La terreur mobutiste n'engendra pas seulement les réfugiés et d'exilés politiques. Elle donna aussi naissance au phénomène des réfugiés économiques et des exilés alimentaires. Ces hommes et ces femmes furent victimes de l'infamante crise congolaise. En effet, d'année en année ; depuis le début des années 1970, le Congo devenu Zaïre fut pris dans une interminable spirale d'appauvrissement et d'effondrement financier. Pour les populations. Les richesses furent accaparées par une classe sociale prédatrice à la solde d'un pouvoir politique incompetent, au service d'une gouvernance erratique et d'une idéologie en folie, comme dirait Valentin Yves Mudimbe. Avec l'opération de la zaïrianisation de l'économie menée sans préparation et conduite sans aucune intelligence, l'économie congolaise s'effondra et la nation devint, financièrement parlant, un chaos et un gâchis vertigineux, avec l'irruption de la corruption comme mode de structurer l'économie. La misère s'installa partout de manière chronique. Les multiples plans, nationaux comme les fameux plans Mobutu, ou internationaux, comme les non moins fameuses mesures d'ajustement structurel prises par les institutions financières internationales, ne purent sauver le Zaïre, tellement la gouvernance délirante et corrompue était devenue une culture indéboulonnable. Les Zaïrois furent condamnés à fuir hors du pays pour survivre. Nombre de nos réfugiés et de nos exilés dans le monde sont ainsi des réfugiés économiques, victimes de l'incompétence, des inepties économiques et des errances financières de l'ère Mobutu.

L'ordre mondial étant ce qu'il est dans son refus de reconnaître le réfugié économique comme un être ayant des droits comparables à ceux des réfugiés politiques, nos compatriotes vivant à l'étranger pour motifs alimentaires furent livrés à une vie de sous-citoyens en pays lointains. Les plus chanceux purent trouver un travail plus ou moins bien rémunéré dans leurs contrées d'accueil. D'autres, tout aussi chanceux, obtinrent tout de même un précaire statut de réfugiés politiques en Europe ou en Amérique. D'autres s'accommodèrent de petits boulots sans commune mesure avec leurs compétences réelles. D'autres encore plongèrent dans la débrouillardise à la congolaise, avec tout ce que cela suppose d'activation du génie d'invention des mécanismes de toutes sortes pour échapper à la nasse du désespoir.

Les guerres pour chasser Mobutu du pouvoir et les conflits meurtriers qui opposèrent les vainqueurs de Mobutu entre- eux ont fait empirer le phénomène des réfugiés et d'exilés congolais dans les pays voisins et dans le monde. Les dimensions économique et politique du phénomène de nos compatriotes fuyant la guerre se conjuguèrent pour donner à notre pays l'image d'un vaisseau en perdition. Avec le génocide des Tutsi au Rwanda et

son effet boomerang destructeur dans notre pays, les réalités devinrent complètement incontrôlables et une culture du soupçon à l'égard de nos propres compatriotes Tutsi prit corps dans des conditions particulières où le Rwanda, devenu un voisin dangereux et agresseur, contribua à faire croire aux Congolais que tout Tutsi ne peut être que Rwandais et doit par tous les moyens être contraint de rentrer dans son pays considéré par le Congo comme une terre ennemie. Quand je pense à ce qui s'est passé dans cette atmosphère, je ne peux pas ne pas penser à l'image du match de football que j'ai regardé au cours de la CAN 2010 en Angola. C'était le match entre l'Egypte et le Cameroun. L'équipe camerounaise dominait ce match jusqu'au moment où un joueur camerounais, par pure étourderie, servit lui-même, comme sur un plateau d'or, une balle providentielle à un égyptien qui ne peut que la mettre au fond des filets, offrant ainsi une victoire inespérée à une équipe égyptienne qui profita à partir de ce moment d'un soutien manifeste de l'arbitre qui valida même un peu plus tard au cours du match un but essentiellement imaginaire au profit de l'Egypte. A mon sens, nous Congolais, nous avons eu le même geste que le joueur camerounais : nous avons offert nous-mêmes nos propres Tutsi comme une balle magnifique au Rwanda qui eut alors la divine opportunité de les mettre dans nos propres filets dans un " but " victorieux qui nous a fait perdre la guerre de l'Est, avec le soutien d'une communauté internationale dont l'arbitrage est manifestement au profit du Rwanda. J'utilise là une image, mais elle vaut son pesant dans une situation où la question de nos réfugiés Tutsi n'est jamais abordée avec toute la lucidité nécessaire pour redonner à ces compatriotes une place clairement visible dans un nouvel ordre national congolais. Nous ne nous le disons pas en toute vérité : c'est parce que nous considérons toujours ces concitoyens comme le Cheval de Troie du Rwanda chez nous que nous avons du mal à croire à leur sincérité dans leur volonté de vivre sur leur terre congolaise sans servir les intérêts rwandais que beaucoup de Congolais perçoivent comme un projet de balkanisation, de démantèlement, de pillage et de destruction de notre nation.

### ***Trois dynamiques identifiables***

Du fond de l'ensemble de la situation que je viens de décrire depuis les premiers instants de notre indépendance jusqu'à l'abandon des Tutsi congolais par le Congo au profit du Rwanda, trois dynamiques sont désormais perceptibles dans la manière dont les réfugiés et les exilés congolais vivent loin de notre pays.

La première dynamique est positive. Elle est celle des Congolais de l'étranger qui veulent faire de la situation de diaspora une force pour la reconstruction mentale, psychique, politique, sociale, culturelle, éducationnelle et religieuse de notre nation. Ces Congolais ont à cœur le destin global du pays et animent beaucoup de lieux de réflexion et d'activisme au service d'une certaine vision positive de notre pays : Ils sont le Congo de la diaspora consciente. Une diaspora qui s'est dotée d'un discours politique de révolte et qui veut des

actions de changement claires, même si son discours prend souvent des allures des délires politico-politiciens hypercritiques sans véritable perspectives d'œuvres de reconstruction solides et crédibles. Chez cette diaspora, l'exil a souvent un côté ambivalent : un souci du salut de la nation en même temps qu'un manque de lucidité pour faire de ce souci non pas un instrument d'agitation sans fin, mais un levier de nouvelle conscience créatrice, loin des attitudes stériles et des paroles qui insultent et détruisent plus qu'elles n'éclairent et ne produisent des effets concrets de transformation sociale.

A côté de cette dynamique s'est développé un phénomène des réfugiés et exilés experts en escroquerie et coups fourrés de toutes sortes, avec le développement d'une image profondément catastrophique des Congolais dans le monde. Sous prétexte de faire payer la dette coloniale à l'Europe, des compatriotes ont mis sur pied des systèmes de vol, d'escroquerie, de prostitution et de religiosité manipulatrice, au profit d'instincts d'enrichissement sans souci de moralité publique ni de dignité pour l'identité congolaise en tant que telle. Cette internationale congolaise du mal a porté un coup fatal à l'image du réfugié et de l'exilé congolais. Une image que le grand génie des grands intellectuels congolais expatriés n'arrive pas à renverser dans ses ressorts négatifs.

Entre les forces congolaises du bien et les énergies congolaises du mal grouillent des réfugiés congolais parqués dans des camps au sein de notre pays et dans les pays voisins. Ces hommes et ces femmes n'ont qu'un désir : rentrer dans leurs villages ou dans leur pays, retrouver leurs terres et vivre heureux, loin des horreurs de la guerre et de la culture du crime et du mépris de la personne humaine. Ces hommes et ces femmes ont droit à la vie, à la dignité, à la prospérité et à la dignité sur la terre congolaise qui est leur patrie.

### ***Les vrais enjeux***

Si la situation est telle que nous venons de la décrire, il est clair que le grand enjeu de la question des réfugiés et des exilés congolais est la construction d'un nouvel ordre national où tous les Congolais et toutes les Congolaises mettent ensemble les atouts et les génies respectifs de leurs tribus pour pouvoir développer un vivre-ensemble de paix et d'utopie conviviale.

Ce vivre-ensemble, c'est de bâtir une société de développement communautaire. Avec une éthique de reconnaissance mutuelle et de mise en synergie de nos capacités congolaises à construire un nouveau Congo. Je pense qu'un tel enjeu de développement exige que tous les réfugiés et tous les exilés qui le désirent rentrent sur notre terre et s'engagent à l'émergence d'un grand Congo de l'espoir non seulement pour les Congolais, mais pour tous les peuples de la région des Grands Lacs et de toute l'Afrique. Un Congo capable de répondre aux besoins vitaux de ses populations et d'enrichir ses

voisins en se laissant aussi enrichir par eux, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Notre vivre-ensemble, c'est aussi l'exigence de promouvoir une gouvernance démocratique qui puisse détruire les pesanteurs actuelles de nos identités tribales de plus en plus meurtrières, de plus en plus gorgées de haines et de violence. Si on se penche sur toutes les dynamiques destructrices de ces identités, on doit pouvoir se poser aujourd'hui une question capitale : sommes-nous vraiment encore une nation au Congo ? Ne sommes-nous pas en train nous-mêmes de démanteler notre pays par des attachements à nos terroirs qui se regardent en chiens de faïence ou s'arc-boutent les uns contre les autres dans des blindages totalement destructeurs. Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on croit, le danger qui menace le Congo est plus de l'ordre d'une implosion intérieure due à nos étourderies tribalistes qu'une balkanisation qui viendrait de l'extérieur. Une telle balkanisation n'est possible que si nos identités meurtrières nous font pourrir de l'intérieur en détruisant petit à petit nos capacités de volonté de vivre ensemble. Si nous continuons sur notre pente actuelle, le Congo sera démantelé à coup sûr. Ce n'est pas le meilleur scénario pour notre avenir. Le seul scénario qui vaut la peine, c'est un Congo uni dans toutes ses énergies ethniques créatives, avec des Congolaises et des Congolais qui auraient la liberté de vivre où ils veulent partout au Congo et d'être à l'étranger non pas parce qu'ils fuient leur pays, mais parce qu'ils contribuent à faire rayonner le génie congolais partout dans le monde.

Cela exige une nouvelle culture et de nouvelles structures des mentalités : l'urgence d'un nouvel imaginaire congolais pour une vision ardente d'un Congo de la grandeur, de la splendeur et de la fascination. Ce Congo- là, aucune ethnie ne le construira seule. Nous avons le devoir de le construire ensemble, avec tous nos réfugiés et tous nos exilés animés par le nouveau souffle d'un pays porté par une forte volonté de sa nouvelle indépendance.

*Goma, 23 février 2010*

*Kä Mana*

## IV. ANNEXES

### 4.2. UN REGARD VERS L'OUEST DE LA RDC

#### 4.1.1. Expulsion des Congolais de l'étranger : l'étrange riposte congolaise

*Par Onesphore Sematumba*

*Pole Institute*

*12 octobre 2009*

Depuis quelques mois, les Congolais vivant à l'extérieur de notre pays, la RDC sont en insécurité quasi permanente. Du jour au lendemain, la presse fait état des expulsions massives, souvent dans des conditions humiliantes (femmes violées, biens arrachés, coups et blessures, etc.) des Congolais qui avaient crû trouver refuge et hospitalité chez nos voisins ou sous des cieux plus éloignés et échapper ainsi aux difficiles conditions de vie qui constituent le lot quotidien de la plupart de nos compatriotes.

Lors des émeutes xénophobes en Afrique du Sud en mai 2008, les Congolais étaient parmi les nombreuses victimes de la folie meurtrière de leurs « frères » sud-africains qui accusaient les Africains d'ailleurs d'être à l'origine de leur mal-être. Certains d'entre eux ont regagné le pays mais l'immense majorité s'est mise à l'abri le temps que l'orage passe, avant de reprendre leur petite existence au pays de Mandela, qui était à l'époque présidé par Thabo Mbeki. Ils ont préféré cette solution au retour vers un pays, le leur, où l'incertitude est permanente.

Le Congo d'en face, à son tour, a entrepris sa chasse les Congolais de Kinshasa en août 2009. « Plus de 600 Congolais de la RDC, jugés en situation irrégulière, ont été expulsés de Brazzaville, capitale de la République du Congo. (...) Les expulsés ont perdu tous leurs biens qu'ils ne sauront plus récupérer. Il y en a même qui ont été surpris en cours de route ou dans leur lit et acheminés manu militari à Kinshasa. » (Source : *Congo-Brazzaville: Expulsion des ressortissants de la RDC - Le maire de Brazzaville s'explique, in Le Potentiel*, 5 Septembre 2009).

Aujourd'hui, ce sont nos voisins angolais qui prennent en chasse « les Congolais en situation irrégulière ». En réalité, ces vagues d'expulsions datent de 2002 mais pour des raisons « diplomatiques », le gouvernement congolais n'a jamais haussé le ton face à ces agissements de son allié militaire stratégique lors de ses guerres contre les ennemis venus de l'Est, RCD d'abord, CNDP ensuite. Ainsi des milliers de citoyens RD Congolais sont quotidiennement reconduits aux frontières de leur pays, au mépris des principes les plus élémentaires applicables dans le cadre de l'expulsion des étrangers. « Dépouillés de tous leurs biens, violés, torturés, des milliers de Congolais chassés d'Angola campent à Tshela, dans la province du Bas-Congo. Pourtant certains ne rêvent que d'y retourner... » (Source :

Dieudonné Mwaka Dimbi, *Bas-Congo : des Congolais chassés d'Angola veulent y retourner*, in *Syfia Grands Lacs /RD Congo*, 17-01-2008). Entre janvier et juin 2009 l'Office Onusien pour les Affaires Humanitaires OCHA avait dénombré plus de 110.000 expulsés d'Angola, depuis 2006 le chiffre total est de plus de 300.000. Rien que ces dernières semaines , 18.000 expulsés congolais ont été recensés à Moanda et Tshela . (Source : Urbain Kidindi, *Les Agences Humanitaires au chevet des expulsés d'Angola au Bas-Congo*, La Prospérité ,09/10/2009).

Face à ces refoulements sans ménagement de ses citoyens, l'Etat congolais a d'abord fermé les yeux, en les réduisant à des incidents ponctuels qui ne devaient pas remettre en cause la bonne entente avec le voisin angolais. Lorsque les expulsions ont pris des allures scandaleuses, le gouvernement congolais, à travers son Ministre des Affaires sociales, a transformé les victimes en bourreaux, en se demandant « ce que les Congolais vont chercher chez les autres au lieu de rester tranquillement chez eux ». (Source : *Radio Okapi, dialogue entre Congolais*, cité de mémoire) Cela rappelle curieusement cette comédie de Molière (XVII ème siècle) où un père irresponsable et avare, à qui l'on réclame une rançon pour la libération de son fils amené en mer par des pirates, répète inlassablement : « Que diable est-il allé faire dans cette galère ? » Si le père de la comédie peut ignorer ce que son fils est allé faire dans cette galère, notre Ministre ne peut, quant à lui, ignorer pourquoi les Congolais vont chez les autres. Et maintenant, le gouvernement semble avoir craqué face à cette guerre des nerfs que lui impose son puissant voisin du sud et est décidé à rendre coup pour coup, expulsions d'Angolais contre expulsion de Congolais.

Ce jeu-là est très dangereux et les populations transfrontalières séculaires y ont tout à perdre. La riposte la plus appropriée, dans ce genre de circonstances où les forces en présence sont disproportionnées- en défaveur de notre pays pour le moment- est la diplomatie ; mais la nôtre a de la peine à s'imposer sur l'échiquier régional et international. Au lieu de continuer à jouer des populations frères au ping pong, le moment est venu de ravalier rancoeurs et frustrations et de travailler, dialoguer avec tous les acteurs pour que s'arrêtent ces agissements d'un autre âge. (*Voir la déclaration de ECC/ Bas-Congo*).

Le temps ne travaille pas en faveur du gouvernement congolais qui, à l'approche des élections générales de 2011, doit aussi faire face à d'autres vagues d'autres Congolais : les réfugiés qui frappent à la porte pour rentrer au pays, les uns parce qu'ils sont excédés de vivre à l'extérieur dans des conditions indignes ; les autres parce qu'ils estiment, avec raison, qu'il n'y a pas meilleur coin que chez soi. De Zambie, de Tanzanie et du Burundi, ils veulent franchir la frontière. Les réfugiés congolais du Burundi ont tenté un coup de force pour échapper aux conditions de vie dans les camps. « Pour éviter un retour anarchique, selon Lambert Mende, Ministre congolais de la Communication, le poste frontalier de Kavimvira entre Uvira (RDC) et

Bujumbura (Burundi) a été fermé ce jeudi 8 octobre 09. » Il faudra travailler, dialoguer avec tous les acteurs, ici aussi, pour inventer des ripostes plus porteuses en faveur de ces candidats au retour.

Enfin, comme les « papiers » sont souvent à la base des problèmes de nos concitoyens à l'extérieur, il est urgent que la diplomatie congolaise mette de l'ordre dans l'attribution et la gestion des passeports nationaux. Actuellement, trois types de passeports ont cours légal en RDC : un avec une tête de lion, un autre avec une tête de léopard, et un autre biométrique dont les conditions d'acquisition relèvent du parcours du combattant. Une gestion transparente et simplifiée de ces titres de voyage diminuerait assurément le nombre des « sans papiers » congolais chez les voisins.

#### **4.1.2. Déclaration de l'ECC/ Bas Congo sur la vague d'expulsions des populations en Angola et en RDC**

*8 octobre 2009*

Aux malheureux évènements d'expulsion massive de citoyens d'origine congolaise de l'Angola vient maintenant se rajouter après décision du gouvernement congolais l'expulsion massive de citoyens d'origine angolaise vivant au Congo.

L'Eglise du Christ au Congo /Bas-Congo constate que ces évènements ont des répercussions graves sur la vie des populations des deux côtés de la frontière congolo-angolaise. Ceci est d'autant plus regrettable que ces populations aux racines communes, avec la même culture vivent depuis longtemps dans une entente pacifique.

Ces mesures concernent des dizaines de milliers de personnes. Des citoyens paisibles et dont une grande partie vit et travaille légalement-pour certains depuis plus de 30 ans respectivement en RDC et en Angola-sont arrachés à leurs activités, leurs écoles, leurs centres d'apprentissage. Cela aura des répercussions terribles sur la vie sociale et économique de la sous région.

Le fonctionnement des services se trouve perturbé. A Kimpangu par exemple, l'hôpital est déserté du fait que la majeure partie du personnel est originaire de l'Angola.

Dans toutes les zones frontalières, un grand nombre de paysans ont été obligés de quitter leurs champs parce qu'ils sont d'origine angolaise. Cela aura des répercussions terribles sur la sécurité alimentaire de la sous région.

La sucrière de Kwilu-Ngongo dont 836 employés sont affectés par l'expulsion a négocié un moratoire pour le temps de la campagne de production de sucre.

Dans les cimenteries de Kimpese et de Lukala, des cadres et des ouvriers (80 à la CINAT) ont été expulsés.

Les couples mixtes sont déchirés, les conjoints angolais sont forcés à quitter femmes et enfants, les conjointes angolaises sont contraintes d'abandonner leurs maris.

Beaucoup de ressortissants angolais pris de peur, ont préféré prendre le chemin de la frontière à pied pour éviter d'être expulsés de leurs maisons et conduits aux points de rassemblement.

La peur et la méfiance s'installent entre les populations des deux côtés de la frontière. Au Bas-Congo, le phénomène d'exclusion de l'autre déjà fortement attisé il y a quelques années refait surface, cette fois-ci légitimité par des décisions officielles et amplifié par le désir de vengeance suscité par des

témoignages et des rumeurs sur des violences contre des Congolais en Angola.

Au vu de cette situation, l'Eglise du Christ au Congo Bas-Congo (ECC) appelle le peuple de Dieu à la sagesse d'En-Haut.

**Jacques 3.17 : « La sagesse d'En-Haut est premièrement pure, pacifique, modérée, conciliante, pleine de miséricorde et de bons fruits, exempte de duplicité, d'hypocrisie »**

Nous sommes convaincus par expérience qu'à moyen et long terme la violence appelant la violence, cette voie va jeter nos peuples dans une spirale destructrice. Il est donc urgent d'employer des voies pacifiques et constructives et de rappeler ce qui nous unit au lieu de mettre en avant ce qui nous divise en particulier en ces périodes pré-électorales.

Il est d'autant plus important de veiller de part et d'autre à la régularisation des situations des populations dans leurs lieux de résidence.

Avec nos Eglises-sœurs de l'Angola, nous nous engageons à travailler ensemble à un développement pacifique et solidaire pour toute la région. Nous demandons que les gouvernants des deux pays s'engagent à :

- Faire respecter les droits humains conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que des droits et pratiques de la diplomatie internationale.
- Amorcer un dialogue sincère et constructif afin de garantir la stabilité de la sous-région.

Nous prônons l'ouverture au monde et nous ne sommes pas prêts à sacrifier nos racines communes porteuses d'avenir.

***Fait à Matadi, le 8 octobre 2009***

***Pour la Commission Justice –Paix- Sauvegarde de la Création, ECC/Bas-Congo***

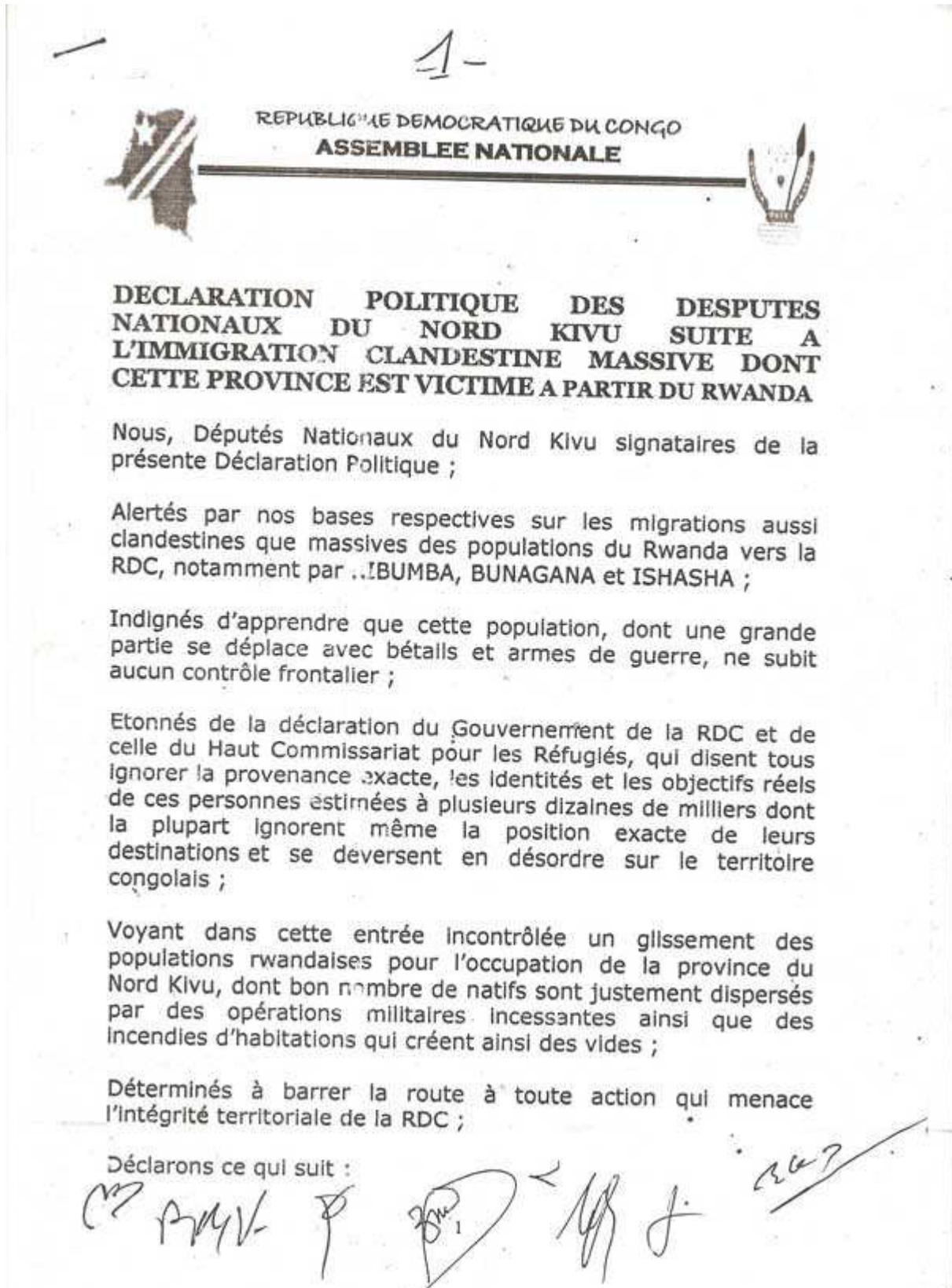
***Monseigneur Paul Tekasala Mawa  
Mikiama***

***Pasteur Fidèle Muanda***

***Président Provincial  
Provincial***

***Secrétaire Exécutif***

#### 4.2. Déclaration politique des députés nationaux du Nord Kivu

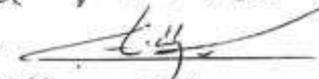
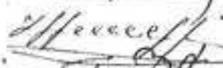
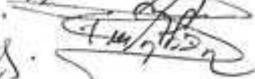
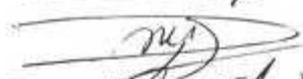
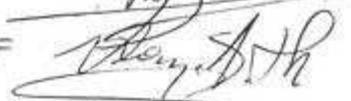


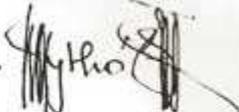
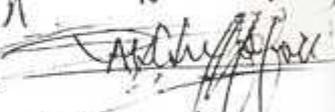
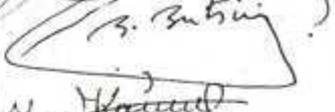
-2-

1. Dénonçons et condamnons cette énième tentative de balkanisation de notre pays, d'où qu'elle vienne ;
2. Condamnons le Gouvernement de la RDC dont le manque d'initiative dans cette affaire nous paraît suspect, ceci alors que dernièrement ce même Gouvernement s'est efficacement impliqué dans lors des entrées similaires au Sud Kivu et au Nord Katanga ;
3. Invitons le Gouvernement de la RDC à stopper, toutes affaires cessantes, ces flux migratoires incontrôlés, désarmer et identifier les immigrés qui sont déjà à l'intérieur de notre pays et, le cas échéant, les retourner dans leurs pays d'origine ;
4. Réitérons, pour un retour serein des réfugiés, notre soutien à la Résolution ad hoc de la Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement tenue à Goma en janvier 2008, laquelle résolution conditionne le retour des réfugiés à la mise sur pieds d'une commission tripartite intégrant notamment, pour la partie congolaise, les vrais chefs coutumiers.

Fait à Kinshasa le 26 novembre 2009.

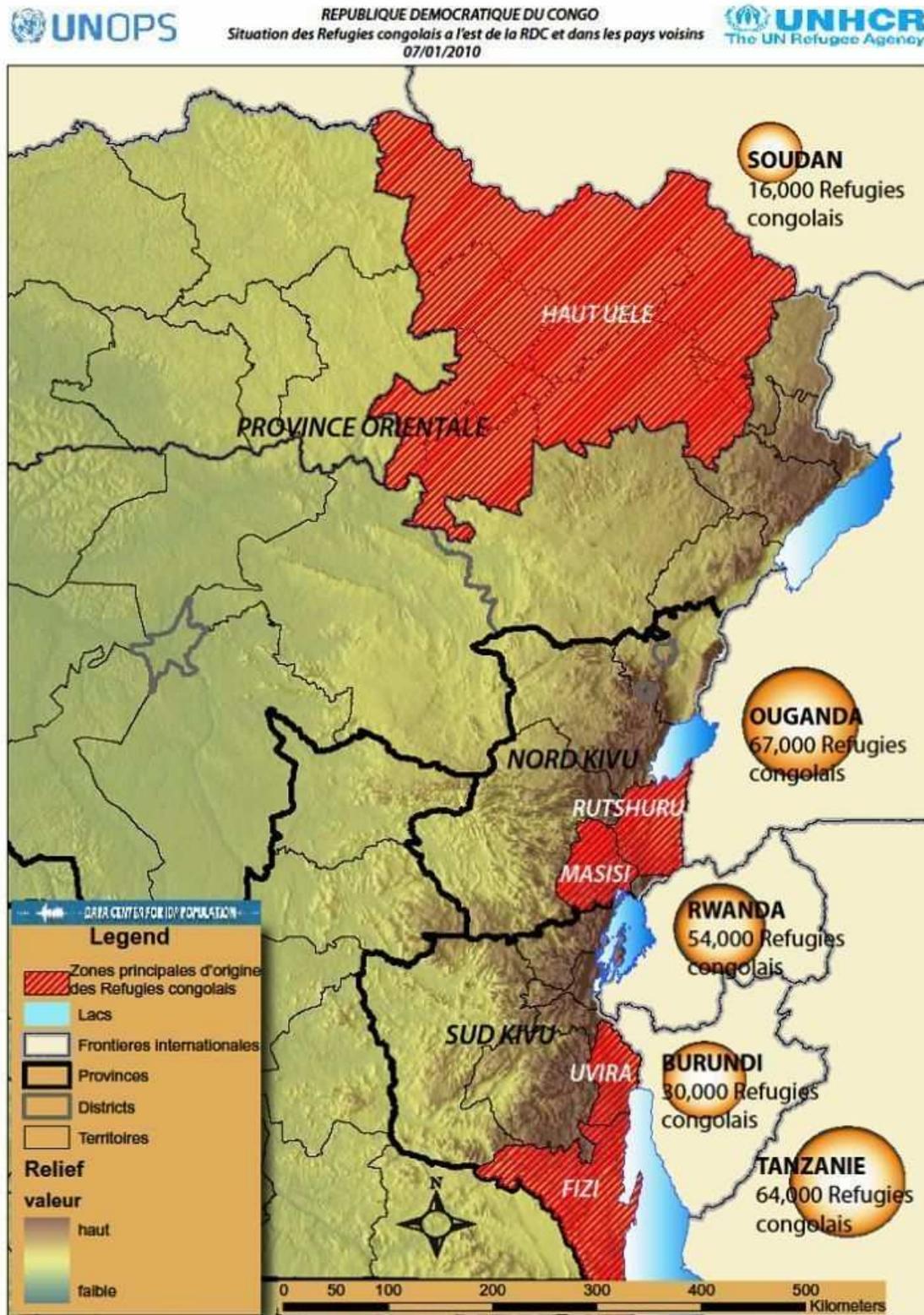
Les Députés Nationaux du Nord Kivu signataires :

1. BAHATI VITSANGE Emmanuel 
2. MAPATI KAHINDO Jean Bosco 
3. KATSUVA SYAHEMBUEWA KAKUSI 
4. NKIZINKIKO MIPAWÉ Nephtal 
5. Hon. Kakula Sumbasa 
6. KATSUVA SIKULI CHRISTIEN 
7. LUSENGE K. BONANEJ 
8. Hon. Katembu Jacques 
9. Hon. NUSKESHANA NGOLIE 
10. Hon. Mubindo Bateya 

- 11. Honorable BAKUNGU Mythoudeke W. 
- 12. Hon SAFARI WA KIPANCHA 
- 13. Hon. NYABIRUNGU mware SONGA 
- 14. Hon. SEKI MONTU WA MAGANDA 
- 15. Hon. KASEREKA VUKUTU Edmondus 
- 16. Hon. Valentin Boleme Tussi 
- 17. Hon. BARITHONA Jean-Benoit 
- 18. Hon KAMBALE KABITUNABU 

### 4.3. Cartographie de la situation des réfugiés congolais à l'est de la RDC et dans les pays voisins

Par UNOPS et UNHCR



#### 4.4. Liste des participants à la journée portes ouvertes du 26 janvier 2010

N°	Noms	Organisation / Provenance	Contact	
			Téléphone	E-mail
1	Léon BARIYANGA RUTUYE	Prés. Ass. Prov. Nord-Kivu	0998666255	<a href="mailto:bariyangaleon@yahoo.fr">bariyangaleon@yahoo.fr</a>
2	KAMBERE BOLINGO	Heal Africa	0997794750	<a href="mailto:blwanzo@yahoo.fr">blwanzo@yahoo.fr</a>
3	MUHINDO KYAKWA Pelo	Dircab. MINATACS	0998777827	<a href="mailto:pelomuhindo@yahoo.fr">pelomuhindo@yahoo.fr</a>
4	Mwami STUKA M.K.M II	Collechef Batangi Lubero	0998910959 0819891095	stukasio4@yahoo.fr
5	Chef Eugène	Collechef BAPERRE		
6	Simplex K. MALEMBE	Coord. FAT/Grands Lacs	0998612996	malembik2@yahoo.fr
7	KOMAYOMBI RUZIRABWOBA	Chef de gpt. KISIGA / BWISHA	0994287149	
8	Freddy NZONGA	SE / MIC	0997767255	<a href="mailto:nzongafred@yahoo.fr">nzongafred@yahoo.fr</a>
9	BIGEMBE TURIKUNKIKO	Chef de secteur KATOYI	0816696902	
10	BULENDA SHEKASANA	Chef gpt. NYELIP	0998737129	
11	Olivia BUENO	International Refugee Rights Initiative	0812494804	olivia.bueno@refugee-rights.org
12	Me Emmanuel NZIWA	Aide et Action pour la Paix (AAP)	0816688869	<a href="mailto:aadre@yahoo.fr">aadre@yahoo.fr</a> <a href="mailto:emmanziwa@yahoo.fr">emmanziwa@yahoo.fr</a>
13	Pierre KITWANDA NKUBA	Sec/ Baraza la wazee Interc N/K	0995410906 0998673864 0998667768 0808629225	<a href="mailto:barazalawazeenk@yahoo.fr">barazalawazeenk@yahoo.fr</a>
14	Honorable NZANGI	Député Provincial	0997797392	
15	Vestor BAUMA BAHETE	Société Civile de la ville de Goma / 1e vice Président	0853246934	
16	Albert KAMBALE	Journaliste RTGA	0998385590	
17	Lebeau MUHINDO VULIMBA	Journaliste RTNC/Goma	0997763232	
18	NICO TILLON	ALEAT INT.	0813518299	
19	Primo Pascal RUDAHIGWA	Pole Institute	0997767663	<a href="mailto:prudakab@yahoo.fr">prudakab@yahoo.fr</a>
20	Jean MIKOLO	Pole Institute	0812867197	<a href="mailto:jmikolo@yahoo.fr">jmikolo@yahoo.fr</a>
21	Jean Pierre KABIRIGI	Pole Institute	0815438598	
22	Onesphore SEMATUMBA	Pole Institute	0997252216	
23	Rubens MIKINDO	UDPS	0813133907	
24	Kâ Mana	Pole Institute	(237)77128537	
25	José NTANGE	Administrateur du Territoire	0994414823	
26	Ida Sawyer	Human Rights Watch	0998675565	<a href="mailto:saweri@hrw.org">saweri@hrw.org</a>
27	Delphine ITONGWA	Fondation Mère et Enfant	0813133900	<a href="mailto:delphineitongwa2000@yahoo.fr">delphineitongwa2000@yahoo.fr</a>
28	Mwami KALINDA NICOLAS	Chef Coutumier	0813129164	<a href="mailto:kalindanicolas@yahoo.fr">kalindanicolas@yahoo.fr</a>
29	SENDUGU H. MUSEVENI	Préd. National PARECO	0995690639	<a href="mailto:sendmoosthe@yahoo.fr">sendmoosthe@yahoo.fr</a>
30	PATRICIA MWAMBA M.	OGEFREM	0997731969 0813127091	
31	Christophe BATANSKI	Le nouvel	0810362885	

		observateur		
32	Hon HABINSHUTI SENINGA	Député Provincial	0810256225	
33	Prosper HAMULI	Pole Institute	0998674126	<a href="mailto:poleinst@free.fr">poleinst@free.fr</a>
34	MASTI NOTZ	UNHCR		<a href="mailto:NTOZM@UNHCR.ORG">NTOZM@UNHCR.ORG</a>
35	KAREN WHITING	UNHCR		<a href="mailto:whiting@unhcr.org">whiting@unhcr.org</a>
36	CHRISTOPHE PALUKU	UNHABITAT	0995905456	<a href="mailto:christopal@yahoo.fr">christopal@yahoo.fr</a>
37	Sr DEODOTA BUNZIGIYE	Coll. Alpha-Ujuvi	0997760256	<a href="mailto:alphaujuvi1@yahoo.fr">alphaujuvi1@yahoo.fr</a>
38	MUYLE MANON	Alpha-Ujuvi	0993836019	<a href="mailto:alphaujuvi1@yahoo.fr">alphaujuvi1@yahoo.fr</a>
39	KISUBA BYANIKIRO Axel	Société Civile Nord-Kivu	0843867314 0995393609	<a href="mailto:axelbyank@yahoo.fr">axelbyank@yahoo.fr</a>
40	BOKELE DJOY	Territoire de Nyiragongo	0998302672	
41	Stanislas KANANURA	Mini-Justice	0998737604	
42	Gilbert KALINDA	Ass. Prov.	0998996300	<a href="mailto:cabkalind@yahoo.fr">cabkalind@yahoo.fr</a>
43	BIRARO BUKARA	Chefferie de BUKUMU	0994435950	
44	Insp. Blaise DIMUNDU	PNC	0998770540	<a href="mailto:bdikins@yahoo.fr">bdikins@yahoo.fr</a>
45	Me MUITI Jean Désiré	Mini-Justice	0814473212	<a href="mailto:desirengashani2007@yahoo.fr">desirengashani2007@yahoo.fr</a>
46	Mme FEZA LINJANJA	AIMPO (Minorité)	0810104849	<a href="mailto:linjanjafeza@yahoo.fr">linjanjafeza@yahoo.fr</a>
47	MASUMBUKO NGWASI Deni	UNIGOM	0998916260	<a href="mailto:dengwasi@yahoo.fr">dengwasi@yahoo.fr</a>